

STARTOPS – Partie III : Prise d'Appel – Fonctionnalités standard_4.85

 [systel-sa.fr /documentation/documentation-fr/logiciels-disponibles-au-cta/startops/partie-iii-prise-dappel/startops-partie-iii-prise-dappel-fonctionnalites-standard/startops-partie-iii-prise-dappel-fonctionnalites-standard-2/](https://systel-sa.fr/documentation/documentation-fr/logiciels-disponibles-au-cta/startops/partie-iii-prise-dappel/startops-partie-iii-prise-dappel-fonctionnalites-standard/startops-partie-iii-prise-dappel-fonctionnalites-standard-2/)

Table des matières

1. Ouverture de la grille d'appel
 1. Les zones de la grille d'appel
 2. Multi-fenêtrage de la grille d'appel
2. Saisie de la grille d'appel
 1. Zone demandeur
 2. Zone localisation
 3. Zone sinistre
 1. Sélection du sinistre
 2. Sélection d'un niveau de gravité
 3. Sélection du type d'intervention
 1. Opération différée
 2. Opération multiple
 4. Commentaires complémentaires sur la grille d'appel
 4. Zone plans d'alerte
 1. Plan Établissement Répertorié (ER)
 2. Plan Rouge
 3. Plan Feu de Forêt
 4. Plan Autres
 5. Plan Groupes
 5. Zone consignes
 1. Consigne standard
 2. Consigne CPI
 3. Consigne RUE
 4. Lier un document à la consigne d'un sinistre
 6. Zone alarmes
 1. Alarme ER
 2. Alarme CPI

- 3. Alarme Hydrants
 - 7. Zone appels
 - 8. Point de transit
3. Départ type et proposition de départ
- 1. Départ type
 - 1. Définition
 - 2. Modifier le départ type
 - 1. Principe de saisie des moyens
 - 2. Proposition de départ
 - 1. Schéma du principe de sélection ou algorithme en gestion individuelle
 - 2. Indicateurs sur la solution de départ
 - 3. Engagement direct en solution de départ de matériel disponible radio
 - 3. Matériel(s) rejeté(s)
 - 4. Sélection d'un centre sans matériel
 - 5. Sélection de matériel
 - 6. Alarme délai dépassé sur les lieux identifiés dès la prise d'appel
 - 7. Délai tampon de prise en compte pour le calcul d'itinéraire
4. Les actions liées à l'alerte
- 1. Déclencher l'alerte
 - 2. Les options du déclenchement d'alerte
 - 1. Demande de renfort SAMU
 - 2. Sans déclencher l'équipage
 - 3. Pour ESSAI
 - 3. Quitter ou clôturer la grille d'appel
5. La diffusion de l'alerte
- 1. Services à prévenir
 - 1. Avertissement automatique d'un maire d'une intervention sur sa commune
 - 2. Engagement de spécialistes
 - 3. Chaîne de commandement

Ouverture de la grille d'appel



Cliquer sur le bouton **APPEL 18** ou appuyer sur la touche F5 du clavier génère l'ouverture de la grille de prise d'appel. L'accès à la grille d'appel est également possible via le menu *Fichiers – Appel 18*.

La grille de prise d'appel **permet la prise en charge des appels en provenance du 18 par la saisie de renseignements puis le déclenchement de l'alerte.**



18 PRISE D'APPEL

Sinistre

Nature : Niveau : Op. différé :

Obs. :

Localisation

Commune : Lieu : MOB :

N° Ext. Etag. Appt/Porte Bât. Code

Est situé :

Précisions :

Observation :

Demandeur

18 Tel : Nom :

Commune : Lieu : MOB :

N° Ext. Etag. Appt/Porte Bât. Code

Départ Type : Matériel rejeté :

Proposition :

Consignes

Plan ER : Plan rouge : Feu forêt : Autres : Groupes :

Alarms

Nouveau : Transfert : Samu 15 :

Appels

Documents

Sans déclencher l'équipage
 Pour ESSA

Centre **Matériel** **Cloturer**

Les zones de la grille d'appel

Certains renseignements à saisir lors d'une prise d'appel sont communs (en bleu) à toute alerte, tandis que d'autres sont spécifiques (en rouge).

- **Les zones communes de saisie sont :**

- Zone **Demandeur**;
- Zone **Localisation**;
- Zone **Sinistre**.

- **Les zones spécifiques de saisie sont :**

- Zone **Consignes**;
- Zone **Plans d'alerte**;
- Zone **Alarmes**;
- Zone **Appels**.

Toutes ces zones sont décrites dans la partie suivante du présent document « *Saisie de la grille d'appel* ».

Multi-fenêtrage de la grille d'appel

L'utilisateur peut saisir plusieurs grilles d'alerte simultanément. En effet, le multi-fenêtrage est possible.



Pour ce faire, l'utilisateur ouvre une première grille d'appel en cliquant sur le bouton ou sur la touche F5 ou via le menu *Fichier – Appel 18*. Puis, en reproduisant cette action, une autre grille s'ouvre, et ainsi de suite.

Start NT - PRISE D'APPEL

Fichiers Utilitaires Affichage ?

APPELS CONSULT. CENTRE PLAN DEPL. PLANS MATERIEL PERSONNEL COMMUNE LIEU E.P. VOIE HYDRANT SINISTRE CONSIGNE

18 PRISE D'APPEL

18 PRISE D'APPEL

Sinistre

Nature : Niveau : 1 Op différé
 p multipl.

Obs. :

Localisation

Commune :

Lieu :
 N° Ext. Etag. Appt/Porte Bât. Code

Est situé :

Précisions :

Observation :

Demandeur

18 Tel : Nom :

Commune :

Lieu :
 N° Ext. Etag. Appt/Porte Bât. Code

Départ Type :

Proposition

N°	CENTRE DE SECOU...	MATERIELS
<input type="text"/>		

Consignes

Plans d'alerte

- Plan ER
- Plan rouge
- CPI
- Feu forêt
- Rue
- Autres
- Groupes

Alarmes

Appels

- Nouveau
- Transfer
- Samu 15

Documents

Sans déclencher l'équipage

Pour ESSA

Centre

Alerte

Matériel rejeté

ENGIN CENTRE

Saisie de la grille d'appel

La saisie de la grille d'appel s'effectue selon l'ordre suivant :

1. Zone demandeur (ou appelant);
2. Zone localisation du sinistre;
3. Zone sinistre.

Le renseignement de ces 3 zones est suffisant pour que le logiciel STARTOPS propose une solution de départ.

Zone demandeur

Cette zone permet de rassembler le maximum d'informations concernant l'appelant.



Lors de la réception d'un appel par le système, celui-ci reconnaît automatiquement le numéro de l'appelant et obtient ses coordonnées grâce à l'annuaire inverse intégré (sauf GSM). **L'interface cartographique localise ainsi l'adresse indiquée avec un icône représentant un « téléphone rouge ».**

Il est possible de compléter ces informations en remplissant les champs « Nom », « N° », « Extension », « Étage », « Appt/Porte », « Bâtiment », « Code accès ».

Ces informations sont utilisées pour identifier le demandeur et peuvent être recopierées dans la zone « localisation » de l'intervention en cliquant sur les trois flèches vertes :



Si les coordonnées de l'appelant sont erronées, il faut alors les saisir manuellement dans la zone de la grille d'alerte.

Plusieurs boutons sont accessibles dans la zone :

- Le bouton permet de faire apparaître le numéro de téléphone si celui-ci n'apparaît pas automatiquement lors de la prise de ligne.

Un clic droit sur le bouton fait apparaître un menu contextuel comme ci-dessous :



Ce menu permet de **modifier manuellement l'origine de l'appel**. A chaque provenance d'appel correspond une icône.

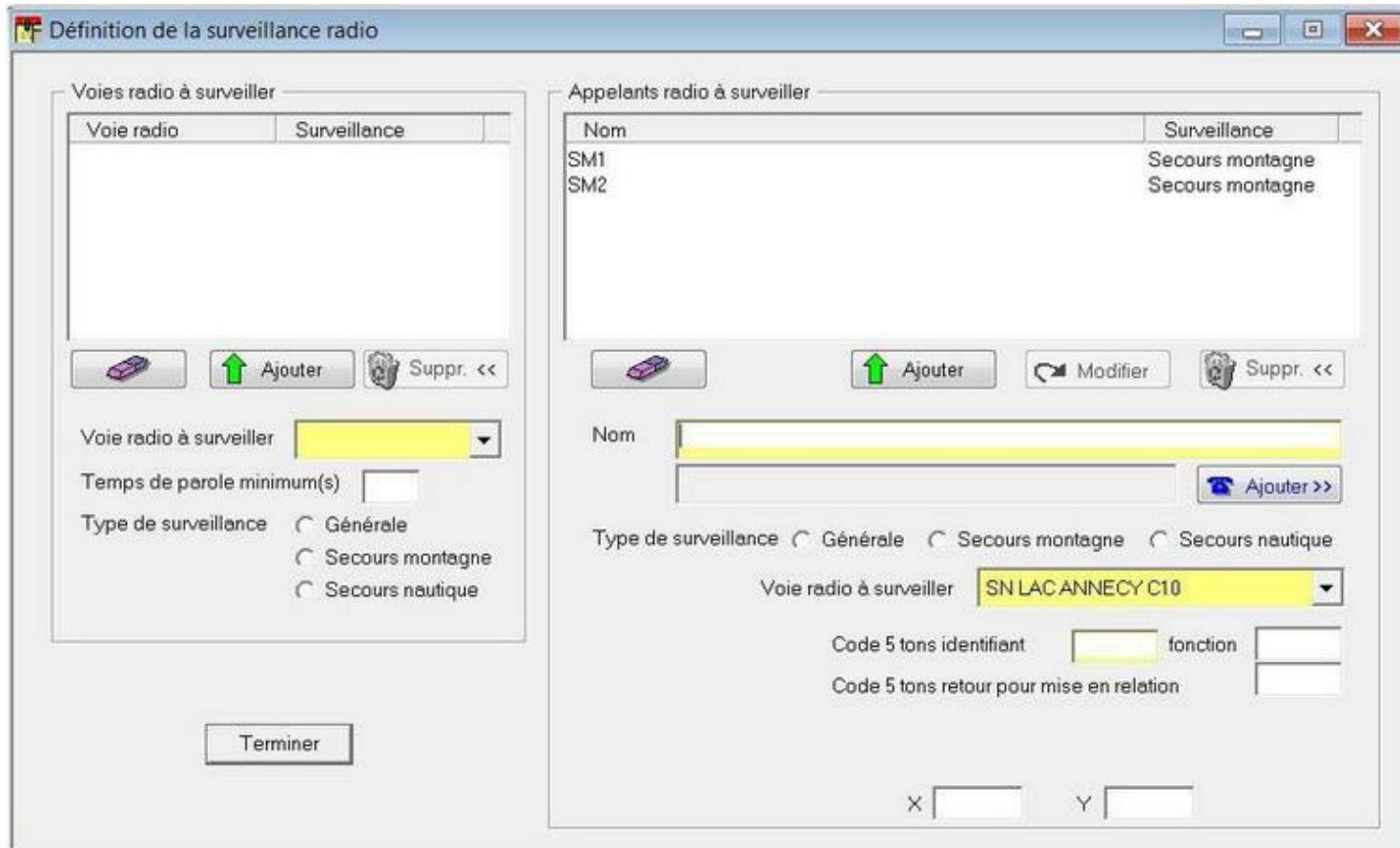
- ;
- ;

PRISE D'APPEL

-  ;
-  : Internet / Fax
-  : surveillance radio;
-  : secours montagne;
-  : secours nautique.

Les valeurs SURVEILLANCE RADIO, SECOURS MONTAGNE et SECOURS NAUTIQUE sont proposées dans cette liste des provenances d'appel uniquement si les deux conditions suivantes sont remplies :

- que ces valeurs soient cochées « visibles » en base
- qu'au moins un élément soit paramétré dans la fenêtre « Définition de la surveillance radio ».



Cette fenêtre « Définition de la surveillance radio » apparaît si l'option constructeur « IRIS » est cochée, et si l'utilisateur connecté a le droit adéquat « Modification de la surveillance radio ».

Si le système ne détecte pas le module radio, elles n'apparaissent pas dans cette liste des provenances d'appel, quand bien même elles seraient cochées « visibles ».

- Le bouton  apparaît dès lors qu'au moins deux numéros sont trouvés dans l'annuaire télécom pour demander à l'opérateur quel abonné sélectionner.

Demandeur

		0233524602				Nom : BUTEL ALAIN
Commune :			Lieu :			
HAGUE (ACQUEVILLE), LA			LIEU DIT LA BENIGNERIE			
N°:	32	Ext.	<input type="text"/>	Etag.	<input type="text"/>	Appt/Porte <input type="text"/>
Bât.	<input type="text"/>					Code accès <input type="text"/>

Un clic sur ce bouton génère l'ouverture de la fenêtre suivante :

Abonnés au numéro : 0233524602

Commune	Nom	Lieu
LA HAGUE (ACQU... LA HAGUE (ACQU...	BUTEL ALAIN CADEL SABINE	LIEU DIT LA BENIGNERIE ROUTE DES PALLIERES

OK Annuler

- Le bouton ou permet de rappeler le numéro indiqué dans le champ *Téléphone*.

Les appels provenant des ER peuvent être indiqués d'une couleur différente (en option), en rouge par exemple : .

Si un enregistreur est relié à STARTOPS, il est possible de réécouter les enregistrements téléphoniques et/ou radios directement depuis STARTOPS, en effectuant un clic droit sur le bouton de contre appel.

Tel : 0546445720

Un menu contextuel permet la réécoute de l'appel reçu.



Réécoute appel reçu

- Le bouton permet d'accéder à une fenêtre « **Autre numéros** » pour l'appelant. Il est alors possible d'**Ajouter**, **Modifier**, **Supprimer** d'autres numéros pour l'appelant.

- Le bouton  apparaît à la suite du numéro, dès lors qu'un appel provenant d'un appelant déjà à l'origine de l'ouverture d'une autre grille d'alerte (ayant généré une intervention ou ayant été annulée), dans le délai paramétré ([Paramètre – onglet General – rubrique Appel](#)), est renseigné dans la zone **Demandeur**.



Le champ « Délai rapprochement même appelant » pris en compte par le système est composé d'une liste déroulante composée de deux valeurs : h et mois.

Par défaut, « h » est sélectionné.

Si « mois » est sélectionné, le système vérifie que la valeur est comprise entre 1 et 12.

Un clic sur le bouton  permet d'accéder à l'historique récent des appels passés par cet appelant.

Cet historique reprend les informations suivantes sur les différents appels ayant eu lieu :

– Date et heure

– Numéro : En effet, si l'appelant possède différents numéros de téléphone dans l'annuaire, le rapprochement est réalisé sur l'appelant lui-même, que l'appel provienne de numéros différents.

– Suite donnée à l'appel : « Déclenchement de l'intervention n° NUM_INTER », « Rapprochement avec l'intervention n° NUM_INTER » ou « Annulation de l'appel ».

– Motif : le sinistre à l'origine du déclenchement de l'intervention ou le motif d'annulation de l'appel

– Remarques : les remarques éventuelles saisies lors de l'annulation de l'appel.

Date et Heure	Numéro	Suite donnée à l'appel	Motif	Remarques
28/03/2013 à 11:56:21	0450289781	Déclenchement de l'intervention n° 75	BRULURE	
28/03/2013 à 13:36:33	0606060606	Annulation de l'appel	APPEL MALVEILLANT	Enfant de 13 ans

Un double clic sur la ligne de l'historique permet d'ouvrir la fenêtre de détails du motif d'annulation.

- Le bouton  permet d'accéder à une arborescence des lieux, saisis dans la fiche correspondante.
- Le bouton  permet de rechercher le lieu si celui-ci n'apparaît pas avec le numéro de téléphone de l'appelant ou est différent.

Zone localisation

Cette zone permet de rassembler le maximum d'informations sur la **localisation du sinistre**.

Annulation de l'appel

Motif **APPEL MALVEILLANT**

Remarques
Enfant de 13 ans

Intervention associée

Affaire associée (régulation)

OK

Localisation

Commune : **EZANVILLE**

Lieu : **RUE ANGLADE**

N° : **9** Ext. Etag. Appt/Porte Bât. Code accès

Est situé : **QUARTIER LES ALLOUETTES**
Le lieu est situé au ... (arborescence des lieux)

Précisions : **À L'ANGLE DE LA RUE DES MESANGES**

Observation : **GROS CHÈNE VISIBLE DE LA RUE**

A L'ANGLE DE
A L'INTERSECTION DE
EN FACE DE
AUTRE

Si les informations concernant la localisation diffèrent de celles du demandeur, les champs de la zone Localisation doivent être remplis manuellement.

- Le champ « **Commune** » est rempli en choisissant un nom dans la liste déroulante.
- Le champ précédent cette case permet d'accéder à la commune en **saisissant directement son code INSEE ou son code postal**.



- La localisation se poursuit en spécifiant le **Lieu** par saisie ou en cliquant dans le champ dédié ou encore sur le bouton . Ces actions permettent de rechercher un lieu dans la fenêtre « **Liste des lieux** » qui s'affiche le

cas échéant.

Liste des lieux			
//ABRETS, LES			
BIOL, LE	HAMEAU	ABRETS, LES	
BISSO	PARC	ABRETS, LES	
BOIS CORREY	CHEMIN	ABRETS, LES	
BOIS CORREY	LIEU-DIT	ABRETS, LES	
BOIS DU CERNAY	LIEU-DIT	ABRETS, LES	
BONNET GRIS	CHEMIN	ABRETS, LES	
BOSQUETS, LES	ALLEE	ABRETS, LES	
BOURGEAT	RUE	ABRETS, LES	
BRIAND, ARISTIDE	RUE	ABRETS, LES	
BRUT ET LES COMBES, LE	LIEU-DIT	ABRETS, LES	
BRUYERE	ROUTE	ABRETS, LES	
BRUYERE	RUE	ABRETS, LES	
BRUYERE, LA	LIEU-DIT	ABRETS, LES	
CAMUS	RUE	ABRETS, LES	
CARRE PERRAT	RUE	ABRETS, LES	
CATHIOT, LE	LIEU-DIT	ABRETS, LES	

N° Impairs/PK N° Pairs/BU Commune

% ... %

N° Impairs/PK N° Pairs/BU

OK

Annuler

Si une valeur est renseignée dans le champ « **Arrondissement** » de la fiche *Lieu*, elle figure entre parenthèses à droite de la commune. Par exemple : MARSEILLE / LE CAMAS (05).

Cette information apparaît ensuite dans la rubrique » **Est situé** » de la grille d'appel

Liste des lieux



//MARSEILLE

2 TOURS, DES	TRA	MARSEILLE / ST MITRE (13)
3 FRERES CARASSO, DES	R	MARSEILLE / LES CINQ AVENUES (04)
3 ROIS, DES	R	MARSEILLE / NOTRE DAME DU MONT (06)
4 SAISONS AUX CAMOINS, DES	RTE	MARSEILLE / LES CAMOINS (11)
4 SEPTEMBRE, DU	PL	MARSEILLE / LE PHARO (07)
500 RMF, DES	R	MARSEILLE / ENDOUME (07)
A50 LIEUTENANT COLONEL PIOLLET	END	MARSEILLE / ST MENET (11)
A55 LITTORAL	END	MARSEILLE / LA CALADE (15)
A7 MARSEILLE LYON	AUT	MARSEILLE / NOTRE DAME LIMITE (15)
A7 MARSEILLE LYON	AUT	MARSEILLE / ST ANTOINE (15)
ABBE DE L EPEE	R	MARSEILLE / LE CAMAS (05)
ABBE FERAUD, DE L	R	MARSEILLE / BAILLE (05)
ABBE FERAUD, DE L	R	MARSEILLE / LODI (06)
ADRIEN ROUSSEAU	BD	MARSEILLE / ST MARCEL (11)
AGENT GALY, DE L	R	MARSEILLE / ST JULIEN (12)
AGUILLOUN	R	MARSEILLE / STE MARGUERITE (09)

N° Impairs/PK

N° Pairs/BU

Commune

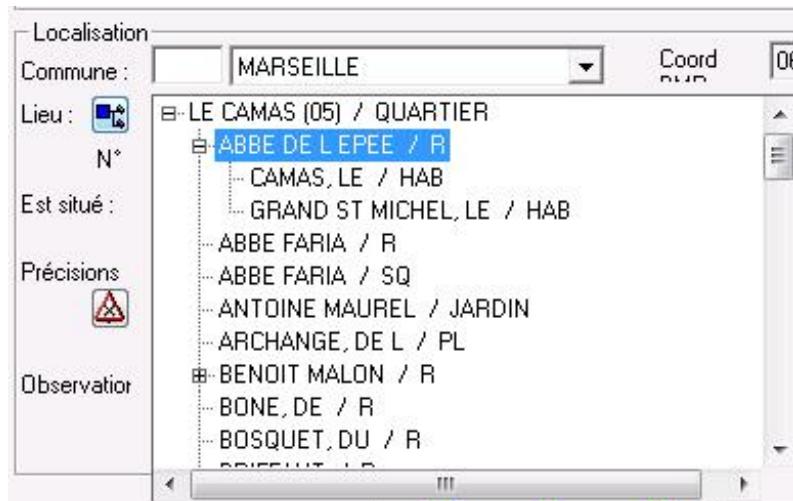
N° N° Pairs/BU

 % %

Localisation

Commune :	<input type="text"/> MARSEILLE	Coord	<input type="text"/> 067A01J
Lieu :	<input checked="" type="checkbox"/> R ABBE DE L EPEE	<input type="button" value=""/>	<input type="button" value="MOB"/>
N°	Ext. <input type="text"/>	Etag. <input type="text"/>	Appt/Porte <input type="text"/> Bât. <input type="text"/> Code <input type="text"/>
Est situé :	QUARTIER LE CAMAS (05)		
Précisions	<input checked="" type="checkbox"/> 11-0		
Observation	<input type="text"/>		

- Le bouton permet d'accéder à une arborescence des lieux, saisis dans la fiche correspondante.



- La localisation est alors terminée mais il est possible d'apporter des précisions en remplaçant les champs, « **No** », « **Extension** » (bis, ter,...), « **Etage** »(RDC,1,2,...), « **Appart/Porte** », « **Code accès** ».
- Le bouton permet d'apporter des précisions sur la localisation du sinistre en spécifiant la position du lieu sélectionné par rapport à un autre lieu.

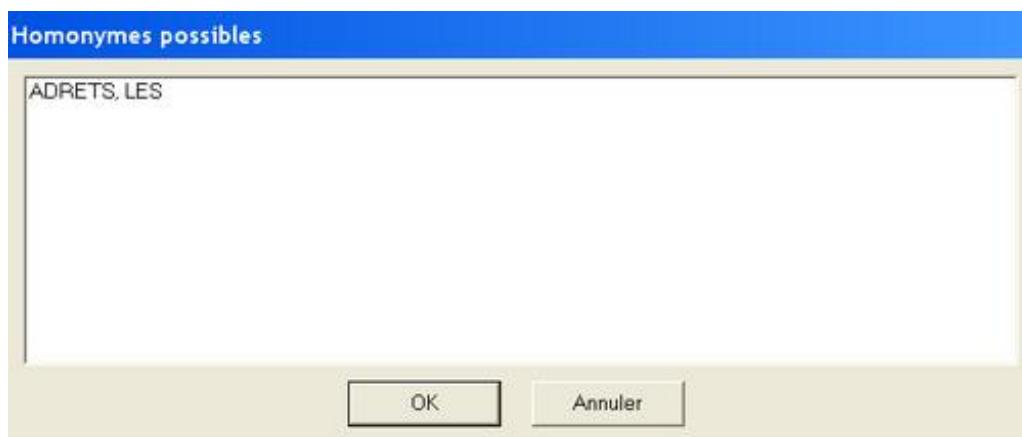
Un clic sur ce bouton fait apparaître une fenêtre avec plusieurs choix possibles.

L'ajout, la modification et la suppression de types d'intersection s'effectuent grâce à l'utilitaire « *Gestion des types d'intersections* » (voir la partie correspondante du Manuel Utilisateur).

- Si une commune avec un homonyme renseigné dans sa fiche est sélectionnée dans la prise d'appel, le bouton clignotant suivant apparaît à droite de la liste déroulante de la commune. Un bip peut retentir si l'option « **Alarmes sur homonymes et consignes** » est activée dans les paramètres Start (onglet Général).



Par exemple ci-dessous, pour la commune du sinistre Les Abrets, la fenêtre qui s'ouvre (en cliquant sur le bouton d'alarme) propose comme homonyme possible la commune Les Adrets. L'utilisateur valide ou non l'homonyme proposé.



Si on sélectionne l'homonyme puis « **OK** », la commune dans la prise d'appel est remplacée. Le bouton « **Annuler** » permet de fermer la fenêtre des homonymes sans changer les informations de la prise d'appel.

Le bouton d'homonymie est valable aussi pour les lieux.

Il existe quatre boutons dans la prise d'appel :

- un pour la commune de l'appelant (apparaît à droite);
- un pour le lieu de l'appelant (apparaît à droite);
- un pour la commune de localisation (apparaît à droite);
- un pour le lieu de localisation (apparaît à droite).

Utiliser la **saisie de recherche des lieux** (avec l'emploi des caractères « / » et « % »), permet d'afficher des choix pertinents dans la liste des lieux et donc d'optimiser le délai de saisie de la grille d'appel.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la [partie II du Manuel Utilisateur](#).

Saisie de recherche (Nom/Type/Commune)

- Le champs **Observations** est une zone de texte en saisie libre pour permettre à l'opérateur d'ajouter toutes informations qu'il juge nécessaire sur la localisation du sinistre.
- L'interface cartographique localise ainsi l'adresse indiquée avec une icône représentant une « mire rouge ».

Zone sinistre

Cette zone permet de **spécifier la nature du sinistre et le type d'intervention**.

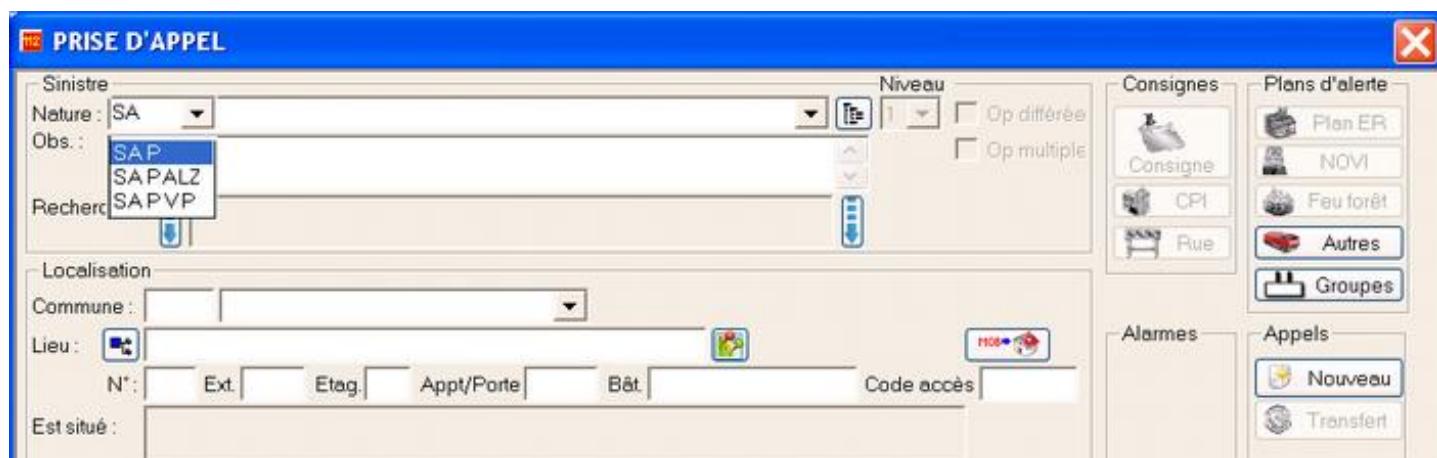
Sélection du sinistre

Un clic dans le champ « **Nature** », permet d'afficher la liste de tous les types, motifs et natures d'interventions.

- Pour afficher plus rapidement un sinistre**, il est possible de saisir un code d'accès rapide, abréviation correspondant à une nature de sinistre, dans la grille d'alerte.

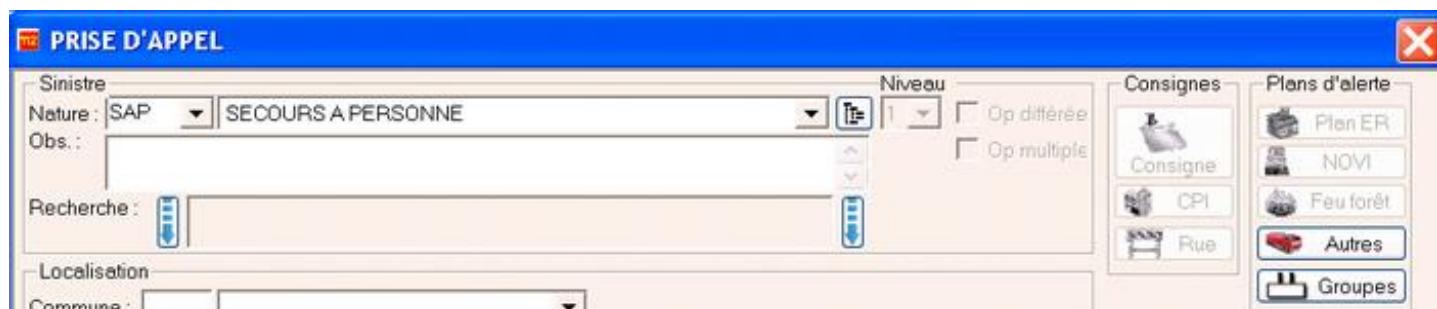
Une **fondction de filtrage dynamique par saisie partielle est accessible pour ce champ**, afin de présenter, dans une liste déroulante, l'ensemble des codes sinistres commençant par le ou les lettres saisies par l'opérateur. Cette liste s'affiche automatiquement dès la saisie de la première lettre.

ACCIDENT AERIEN
ACCIDENT DE NAVIGATION
ACCIDENT DE TRAVAIL (DETRESSE NON VITALE)
ACCIDENT DE TRAVAIL (DETRESSE VITALE REGULEE)
ACCIDENT DE TRAVAIL (PROMPT SECOURS)
ACCIDENT FERROVIAIRE
ACCIDENT SUR VP (DETRESSE NON VITALE)
ACCIDENT SUR VP (DETRESSE VITALE REGULEE)
ACCIDENT SUR VP (PROMPT SECOURS)
ALARME INCENDIE
ALERTE A LA BOMBE
ASCENSEUR BLOQUE
ASSISTANCE A PARAPENTISTE (MONTAGNE)
ASSISTANCE A PERSONNE
ATTENTAT RISQUE RAD/CHIM/BACT (NRBC)
AVP
AVP - SECOURS ROUTIER EN RAVIN
AVP - VEHICULE TOMBE DANS L'EAU
AVP AVEC FEU
AVP DANS UN TUNNEL
AVP IMPLIQUANT UN DEUX ROUES
AVP IMPLIQUANT UN PIETON
AVP IMPLIQUANT UN PL
AVP IMPLIQUANT UN TMD
AVP IMPLIQUANT UN TRAMWAY
AVP IMPLIQUANT UN TRANSPORT EN COMMUN
AVP SUR VOIE A GRANDE CIRCULATION
BACHAGE DE TOITURE
BRANCARDAGE DIFFICILE (PERILLEUX)
CAPTURE D'ANIMAL DANGEREUX
CARENCE D'AMBULANCE PRIVEE (ACCIDENT)



Si aucune lettre n'est saisie, l'ouverture, par un clic, de la liste déroulante présente tous les codes sinistres par ordre alphabétique.

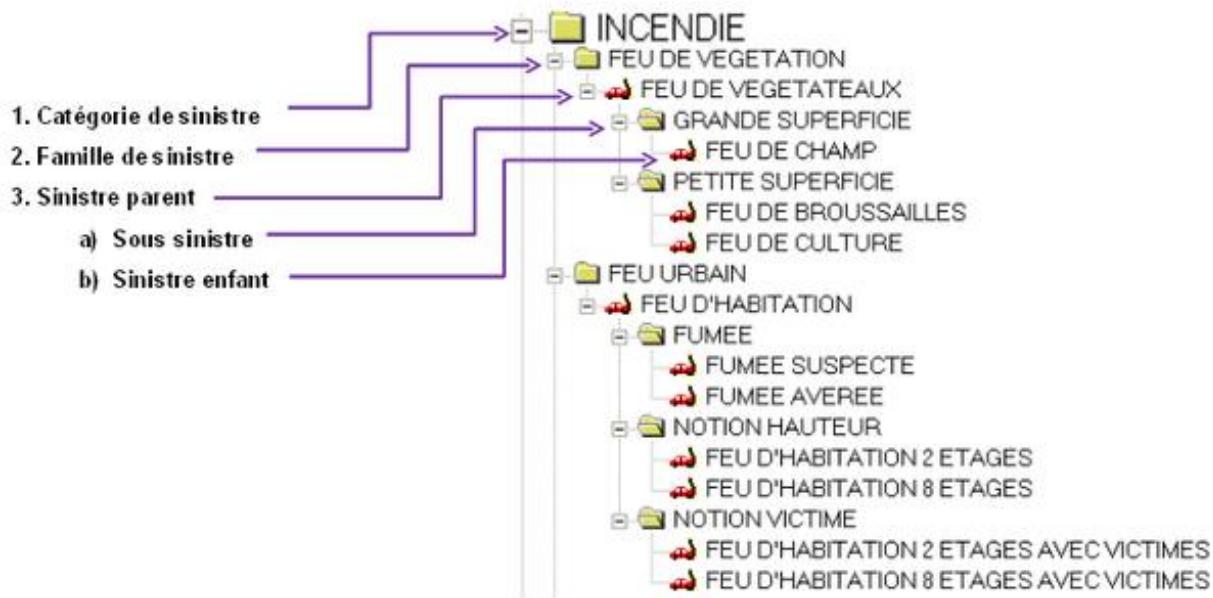
Un clic sur l'un des codes interventions proposés dans la liste aura pour conséquence le remplissage et l'affichage de l'intitulé complet du sinistre dans le champ correspondant, à droite du code sinistre.



L'attribution d'un code à un sinistre s'effectue dans la fiche *Sinistre*.

- Le bouton  permet également de sélectionner un sinistre en affichant une arborescence dans la liste déroulante. L'opérateur visualise alors le cas échéant :

- *Les catégories de sinistre;*
 - *Les familles de sinistre;*
 - *Les sinistres parents;*
 - *Les sous-sinistres;*
 - *Les sinistres enfants, familles.*



Par exemple, « Alerte à la bombe » est ici un sinistre parent de la famille « Explosion et Risque d'explosion », qui appartient à la catégorie de sinistre « Incendies/Explosions ».

Sinistre	
Nature :	ATT2
Observations :	<p>ALERTE A LA BOMBE</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊕ ACCIDENTS DE TRANSPORT ⊕ ESSAIS D'ALERTE ⊕ INCENDIES / EXPLOSIONS <ul style="list-style-type: none"> ⊖ EXPLOSION ET RISQUE D'EXPLOSION <ul style="list-style-type: none"> SECOURS SUR PISTE DE SKI ALERTE A LA BOMBE
Localisation	

Il est possible de générer indéfiniment des sous familles et des sous sinistres à partir des fiches Sinistres.

- Le champs **Observations** est une zone de texte en saisie libre pour permettre à l'opérateur d'ajouter toutes informations qu'il juge nécessaire sur le sinistre.

Sélection d'un niveau de gravité

Il est possible d'intégrer plusieurs niveaux d'importance sur un sinistre. Selon le niveau de gravité du sinistre

sélectionné dans le menu déroulant, la proposition de départ varie.

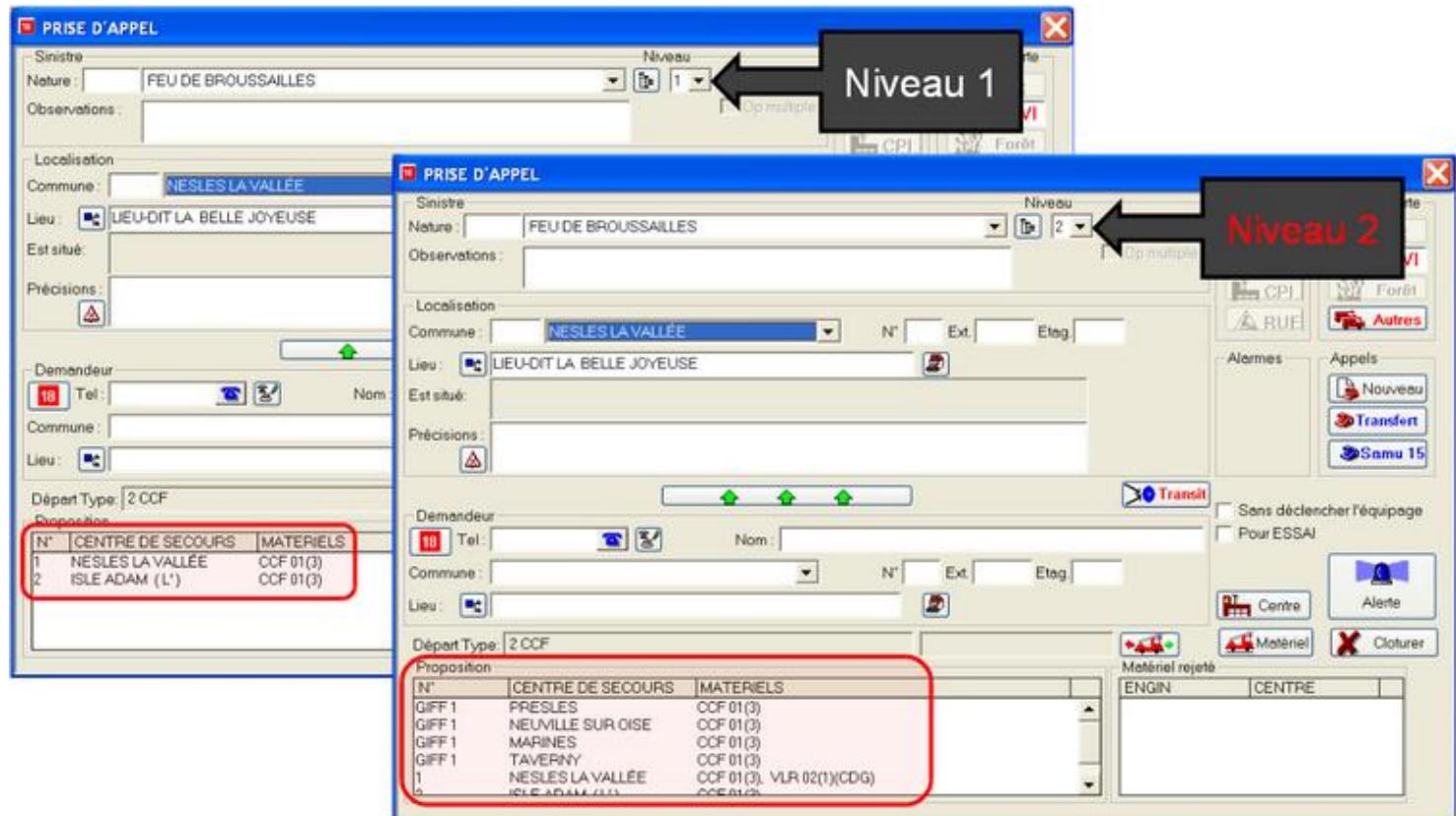
Le menu est grisé si un seul niveau existe.

Ces niveaux préétablis sont cumulatifs et permettent d'engager plus ou moins de moyens sans passer par un plan spécial.

Ainsi, si le niveau 2 est sélectionné, les moyens du niveau 1 sont automatiquement alertés. De même, si le niveau 3 est sélectionné, les moyens du niveau 2 et du niveau 1 sont alertés.



L'opérateur engage les moyens nécessaires, par rapport au degré d'importance du sinistre.



Niveau 1

Niveau 2

N°	CENTRE DE SECOURS	MATERIELS
1	NESLES LA VALLEE	CCF 01(3)
2	ISLE ADAM (L')	CCF 01(3)

N°	CENTRE DE SECOURS	MATERIELS
GIFF 1	PRESLES	CCF 01(3)
GIFF 1	NEUVILLE SUR OISE	CCF 01(3)
GIFF 1	MARINES	CCF 01(3)
GIFF 1	TAVERNY	CCF 01(3)
1	NESLES LA VALLEE	CCF 01(3), VLR 02(1)(CDG)
2	ISLE ADAM (L')	CCF 01(3)

Sélection du type d'intervention

Il existe trois principaux types d'interventions :

- les opérations normales qui nécessitent un départ immédiat;
- les opérations différées pour les cas non urgents;
- les opérations multiples qui nécessitent la mise en place de plan de déploiement (en raison de leur nombre, de la nature similaire du sinistre et de leur localisation...) pour un traitement optimal.

Dès la saisie de la grille d'appel, l'opérateur apporte ainsi une précision sur le type d'intervention auquel appartient le sinistre et sur son urgence.

La saisie d'une grille d'appel pour une intervention normale ou opération standard ne nécessite de cocher aucune case particulière dans la zone Sinistre (contrairement aux opérations différées et aux opérations multiples).

Un sinistre peut être autorisé (dans la fiche Sinistre) pour des catégories d'interventions différentes. Exemple plus bas avec le sinistre « Bâchage de Toiture » qui peut être une opération de type OPD, OPM et normale.

Opération différée

L'intervention de type Opérations différées (ou OPD) peut être reportée car il s'agit d'une intervention non urgente.

Ainsi, si la case « Opération différée » est cochée, l'intervention est placée dans le bandeau « Opérations Différées » du Suivi des Interventions et l'intervention sera déclenchée ultérieurement.

L'avertisseur individuel programmé pour les opérations différées par le chef de centre dans la console, retentit alors à l'heure spécifiée.

La zone **Proposition** dans la grille d'appel n'indique que le centre de secours susceptible d'intervenir.

Il n'est pas non plus possible d'intervenir sur le matériel qui sera utilisé puisque son état n'est pas connu au moment de l'engagement de l'opération différée.



Ensuite deux possibilités :

- Soit la case « Envoi messagerie » n'est pas cochée : l'alerte n'est pas transmise au centre de façon automatique, c'est-à-dire à l'heure de déclenchement des opérations. Le CTA doit alors engager l'opération pour déclencher les moyens et équipes nécessaires.
- Soit la case est laissée cochée et la feuille de départ est envoyée au centre de secours. Cette option est fortement recommandée. Dans ce cas, il est possible d'indiquer une heure de déclenchement de cette opération. Si cette information n'est pas saisie, c'est l'heure d'appel paramétrée dans la console du centre qui sera prise en compte.

La saisie des autres zones dans la grille d'appel est identique à une opération normale ou standard.

Opération multiple

L'intervention de type Opération multiple indique qu'il s'agit d'un sinistre non isolé et requiert une action répétitive (exemple avec des inondations, tempêtes....). Ce type d'opération nécessite la mise en place de plan de déploiement (en raison donc de leur nombre, de la nature similaire du sinistre et de leur localisation...) pour un traitement optimal.

Ainsi, si la case « Opération multiple » est cochée, l'intervention est placée dans le bandeau « Opérations Multiples » du Suivi des Interventions et les moyens du départ type ne sont pas engagés.

En effet, seul le centre de 1er appel est sélectionné, qui peut, par la suite, sélectionner un autre centre de secours pour gérer les opérations multiples.

Le module PCA ou Poste de Commandement Avancé est un module de la gestion individuelle centralisée permettant de gérer les opérations multiples.

Pour plus d'informations, merci de vous reporter à la partie du Manuel Utilisateur correspondante.

Sinistre	Nature : IDB1 BACHAGE DE TOITURE	Niveau
Observations :		<input checked="" type="checkbox"/> Op multiple <input checked="" type="checkbox"/> Urgent

Il est possible de donner un caractère urgent ou non urgent à l'intervention OPM. La case à cocher « **Intervention urgente** » offre ainsi 2 possibilités :

- Soit la case « **Urgent** » est cochée et l'intervention est marquée d'un « **U** » rouge. Cette information est alors retranscrite sur la messagerie du centre,

U 1528 14:38 09/12/09	INONDATION (ORAGE CRUE...)	BEAUCROISSANT	CHEMIN DE MOLLARD CEVAL
U 1529 14:39 09/12/09	INONDATION (ORAGE CRUE...)	ECHIROLLES	ALLEE DES ACACIAS

- Soit le case « **Urgent** » n'est pas cochée et l'intervention est engagée en opération multiple normale.

La saisie des autres zones dans la grille d'appel est identique à une opération normale ou standard.

Commentaires complémentaires sur la grille d'appel

Cette fonctionnalité permet à l'opérateur de disposer depuis la grille d'appel d'observations prédefinies pour le sinistre et la localisation.

Dans l'onglet « *Général* » des paramètres START, le gestionnaire dispose de deux boutons pour accéder à la saisie des observations prédefinies associées au sinistre et à la localisation.

<input checked="" type="checkbox"/> Observations de la localisation dédiées au CTA/CODIS Saisie des observations prédefinies		Sinistre	Localisation						
Observations prédefinies associées au sinistre									
<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ajouter</td> <td>Modifier</td> <td>Supprimer</td> <td>Quitter</td> </tr> </table>						Ajouter	Modifier	Supprimer	Quitter
Ajouter	Modifier	Supprimer	Quitter						

Le bouton  associé au champ à l'observation du sinistre apparaît dans la grille d'appel dès lors qu'au moins une observation prédefinie pour le sinistre a été renseignée. Il en est de même pour l'observation associée à la localisation.

D'un comportement identique à celui du bouton  des précisions de la localisation, un menu contextuel apparaît contenant les observations prédefinies pour le sinistre ou pour la localisation.

Un clic sur l'un des menus présentés l'ajoute automatiquement dans le champ « **Observations** » associé .

Une nouvelle option « **Observations de la localisation dédiées au CTA/CODIS** » est ajoutée dans les paramètres STARTOPS.

Les informations contenues dans ce champ ne sont jamais transmises sur les textes de départ.

Zone plans d'alerte

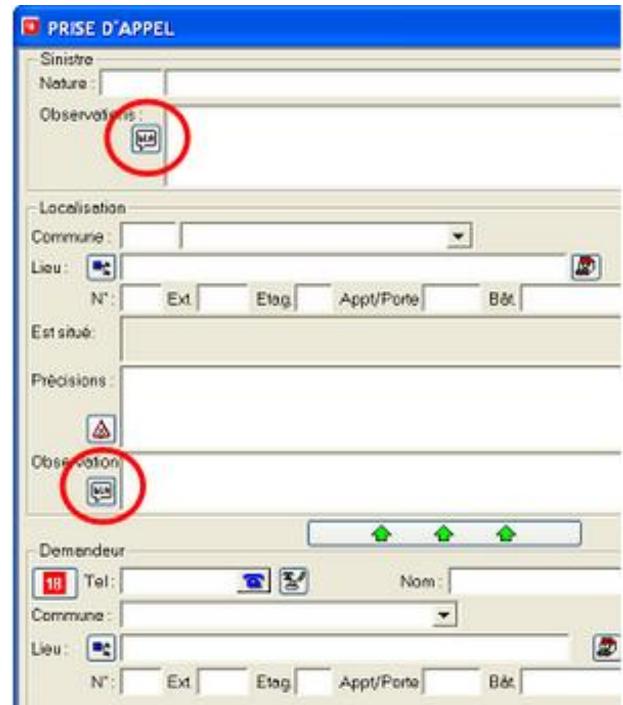
Par rapport au lieu de l'intervention des plans d'urgence peuvent être déclenchés. Il en existe cinq types :

- le plan E.R;
- le plan Rouge;
- le plan Feu de Forêt;
- le plan Autres;
- le plan Groupes.

Les plans d'alerte ont pour objectif de **ne pas démunir un secteur géographique lors d'une intervention de grande envergure.**

Les plans peuvent être gérés par échelon (engagement des moyens cumulatifs) ou par module (engagement de moyens à thème).

Par exemple ci-dessous avec le plan E.R (à gauche, Gestion par échelon et à droite, Gestion par module) :



PAR DEFAUT

Echelon 1

FEU D'ATELIER

Echelon 1

FEU D'APPARTEMENT

Echelon 1

FEU - GARE-AEROGARE -

BOUTIQUE

Echelon 1

Echelon 2

Echelon 3

PAR DEFAUT

SAP

FEU D'ATELIER

FEU

FEU D'APPARTEMENT

FEU

SAP

FEU - GARE-AEROGARE -

BOUTIQUE

1ER.NIV

FEU

SAP

Si le bouton d'un plan n'est pas accessible (bouton grisé), cela signifie qu'aucun plan n'a été affecté au secteur.



Le paramétrage des plans s'effectue par les fiches associées et accessibles via le bouton (pour les Établissements Répertoriés) de la barre d'outils principale du logiciel.

Certaines de ces fonctionnalités sont soumises à des paramètres du logiciel et à des droits utilisateurs.

Plan Établissement Répertorié (ER)

Les plans ER sont des plans pré-établis en fonction d'une nature de sinistre et sont liés à un Établissement Répertorié.



Un clic sur le bouton , fait apparaître une fenêtre avec les échelons ou les modules du plan correspondant à la gravité de l'incident :

L'utilisateur sélectionne l'échelon ou le module approprié dans la liste : **les moyens proposés par le logiciel d'alerte sont alors affichés dans la zone « Proposition » de la grille d'appel.**

Dans le cas d'une gestion par échelon, si l'échelon 2 est sélectionné, les moyens de l'échelon 1 sont automatiquement alertés. De même, si l'échelon 3 est sélectionné, les moyens de l'échelon 2 et ceux de l'échelon 1 sont alertés.



Un clic le bouton enfoncé permet de désactiver le plan E.R.



Le paramétrage du plan ER s'effectue la fiche correspondant .

Plan Rouge

Le plan rouge **doit être associé à une commune ou à un lieu. Il permet d'envoyer des moyens et des spécialistes prédéfinis auparavant.**



Un clic sur le bouton fait apparaître une fenêtre avec les échelons ou les modules du plan correspondant à la gravité de l'incident apparaissent.

L'utilisateur sélectionne l'échelon ou le module approprié dans la liste : **les moyens proposés par le logiciel d'alerte sont alors affichés dans la zone « Proposition » de la grille d'appel.**



Un clic sur le bouton  **Rouge** enfoncé permet de désactiver le plan Rouge.



Le paramétrage du plan Rouge s'effectue en cliquant sur  dans la barre d'outils principale.

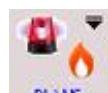
Plan Feu de Forêt

Comme le plan Rouge, le **plan Feu de Forêt** doit être associé à une commune ou à un lieu. Il permet d'envoyer des moyens et des spécialistes prédefinis auparavant mais orientés **Feux**.

Un clic sur le bouton  fait apparaître une fenêtre avec les échelons ou les modules du plan correspondant à la gravité de l'incident apparaissent.

L'utilisateur sélectionne l'échelon ou le module approprié dans la liste : **les moyens proposés par le logiciel d'alerte sont alors affichés dans la zone « Proposition » de la grille d'appel.**

Un clic sur le bouton  enfoncé permet de désactiver le plan **Feu de Forêt**.



Le paramétrage du plan **Feu de Forêt** s'effectue en cliquant sur  dans la barre d'outils principale.

Plan Autres

Les **plans Autres** désignent des plans départementaux non liés à un lieu. Ils permettent de lancer des plans répétitifs, comme des plans ORSEC par exemple.

Un clic sur le bouton  fait apparaître une fenêtre avec les échelons ou les modules du plan correspondant à la gravité de l'incident apparaissent.

L'utilisateur sélectionne l'échelon ou le module approprié dans la liste : **les moyens proposés par le logiciel d'alerte sont alors affichés dans la zone « Proposition » de la grille d'appel.**



Un clic sur le bouton  **Autres** enfoncé permet de désactiver le plan Autres.



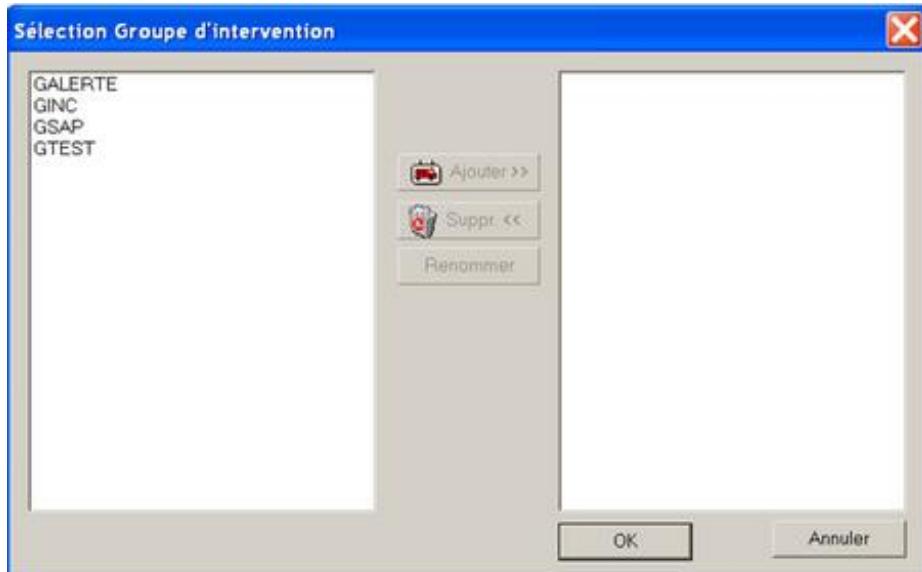
Le paramétrage de **Plans Autres** s'effectue en cliquant sur  dans la barre d'outils principale.

Plan Groupes

Les fonctionnalités liées aux « **Groupes** » sont accessibles lorsque le **paramètre général «Groupes d'intervention» est activé dans les paramètres (onglet Start)**.

Le plan **Groupe pour Groupe d'interventions** permet d'engager directement un ou plusieurs groupes sur une intervention ou sur un renfort. Ces groupes peuvent être renommés, modifiés et des moyens engagés sur la même intervention peuvent être raccrochés à un groupe.

Un clic sur le bouton  **Groupes** fait apparaître une fenêtre avec les différents groupes d'intervention paramétrés. Il est possible de sélectionner un groupe pour lancer la recherche automatique de moyens le constituant.



Pour ajouter un groupe, sélectionner un groupe dans la liste des groupes et cliquer sur le bouton .

Lors de l'ajout d'un groupe, **une numérotation se rajoute automatiquement**. Cette numérotation est incrémentée par groupe.

Si le groupe sélectionné est le premier groupe de son genre à être ajouté à l'intervention, sa numérotation commencera à 1, sinon la numérotation prendra la suite du précédent.

Exemple :

- Engagement d'un premier groupe GSAP -> son nom sera GSAP 1;

- Engagement d'un premier groupe GINC -> son nom sera GINC 1;
- Engagement d'un deuxième groupe GSAP -> son nom sera GSAP 2 (même si le premier groupe a été renommé);
- Engagement d'un deuxième groupe GINC -> son nom sera GINC 2.

Il est possible d'ajouter plusieurs groupes dans la liste de proposition (en plusieurs fois).



- Pour supprimer un groupe, sélectionner un groupe dans la liste de proposition et cliquer sur le bouton .
- Pour renommer un groupe de la liste de proposition, sélectionner un groupe dans la liste de proposition et cliquer sur le bouton , une fenêtre avec une zone de modification du nom apparaît :
- Appuyer sur le bouton « OK » ferme la fenêtre et le nom du groupe est mis à jour dans la fenêtre de sélection des groupes.
- Appuyer sur le bouton « OK » de la fenêtre de sélection des groupes engage automatiquement la recherche des moyens.
- **Le bouton « Groupes » de la prise d'appel change alors de couleur pour signifier qu'un ou plusieurs groupes ont été sélectionnés :**



Zone consignes

Par rapport au lieu, à la commune, au centre, au sinistre sélectionnés, les consignes apparaissent lors de la saisie de la grille d'appel pour donner des informations à l'opérateur.

Il existe **trois types de Consignes :**

- Standard ;
- CPI ;
- RUE.





Les consignes se paramètrent via le bouton **CONSIGNE** présent dans la barre d'outils du logiciel.



Il existe des **consignes à lecture non obligatoire** et d'autre à lecture obligatoire.

Une consigne à lecture obligatoire est signalée par le clignotement du bouton correspondant au type de consigne. Le bouton affiche alors successivement deux états de boutons.

Par exemple, puis .



Si la consigne obligatoire n'est pas lue, le bouton « Alerte » n'est pas accessible (il reste grisé) tant que l'utilisateur n'a pas confirmé qu'il a lu la consigne en cochant la case appropriée ou simplement en ouvrant la fenêtre de lecture de consigne.

Un clic sur le bouton génère l'ouverture de la fenêtre « **Traitement de la consigne** ». L'opérateur clique alors dans la case « **La consigne a été traitée** » puis valide. Cette action a pour effet de dégriser le bouton « **Alerte** ».

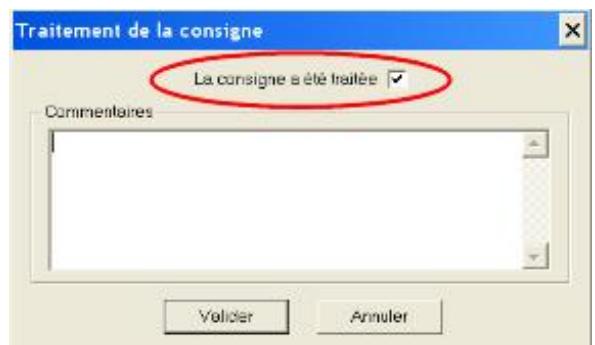
Consigne standard



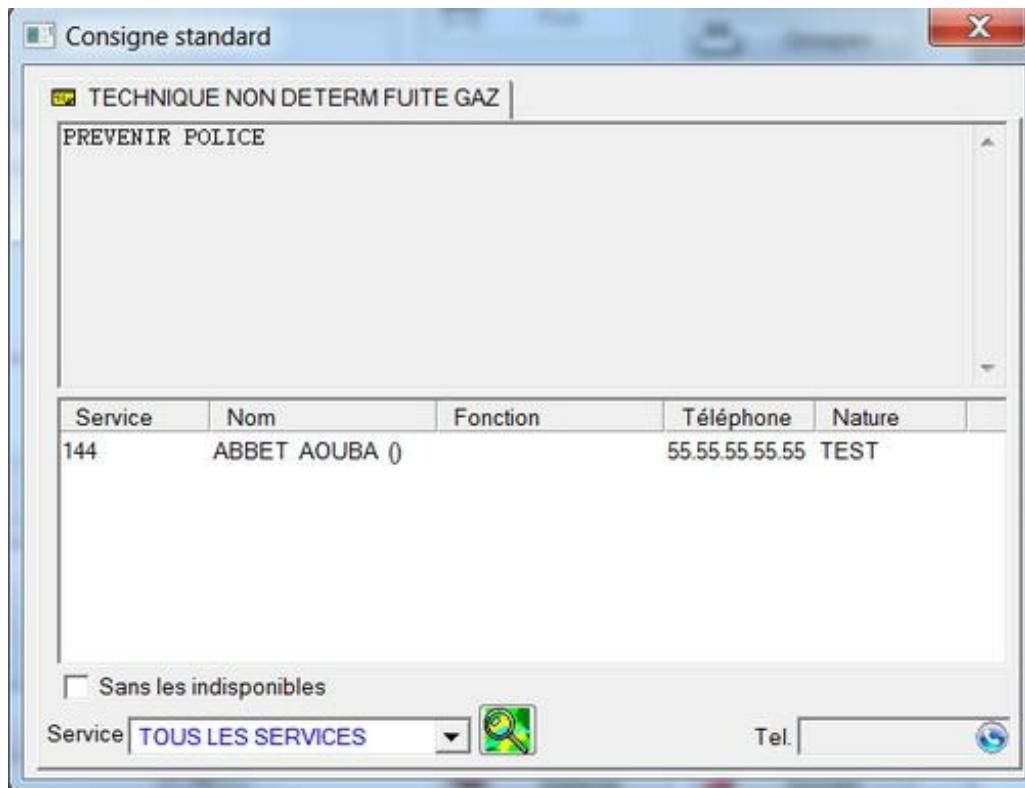
Lors de la saisie de la grille d'appel, le bouton **Consigne** clignote si une Consigne est associée à un **type de sinistre** (*Sinistre, Famille, Catégorie*), à une **localisation** (*Commune, Lieu, Quartier*)....



Un clic sur le bouton « **Consigne** », génère l'ouverture d'une fenêtre de lecture et de prise en compte des consignes associées à l'intervention.



Dans l'onglet, apparaît le nom de la consigne.



Si plusieurs consignes sont associées à l'intervention, ils apparaissent à la suite des autres.

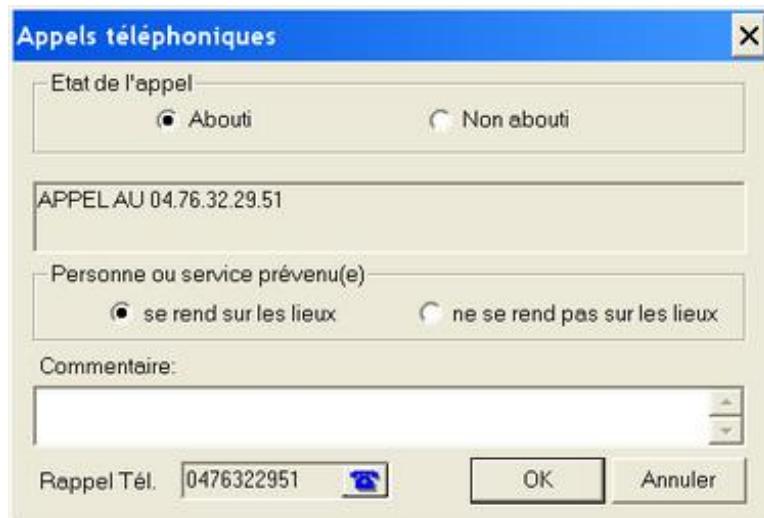
L'opérateur clique alors sur l'onglet souhaité afin de prendre connaissance du texte et des services ou personnes à prévenir.

Case à cocher « Sans les indisponibles »

- Lorsque cette case n'est pas cochée, le système affiche toutes les personnes à prévenir sans tenir compte de leurs indisponibilités.
- Lorsque cette case est cochée, le système n'affiche pas les personnes en état d'indisponibilité.

Pour contacter une personne ou un service, l'opérateur clique sur un enregistrement dans la partie inférieure de la fenêtre de « *Consigne Standard* » où sont notifiés plusieurs renseignements (*Service, Nom, Fonction, Telephone, Nature*) si ces derniers ont été renseignés au préalable.

Cette action permet l'ouverture de la fenêtre « **Appels téléphoniques** »

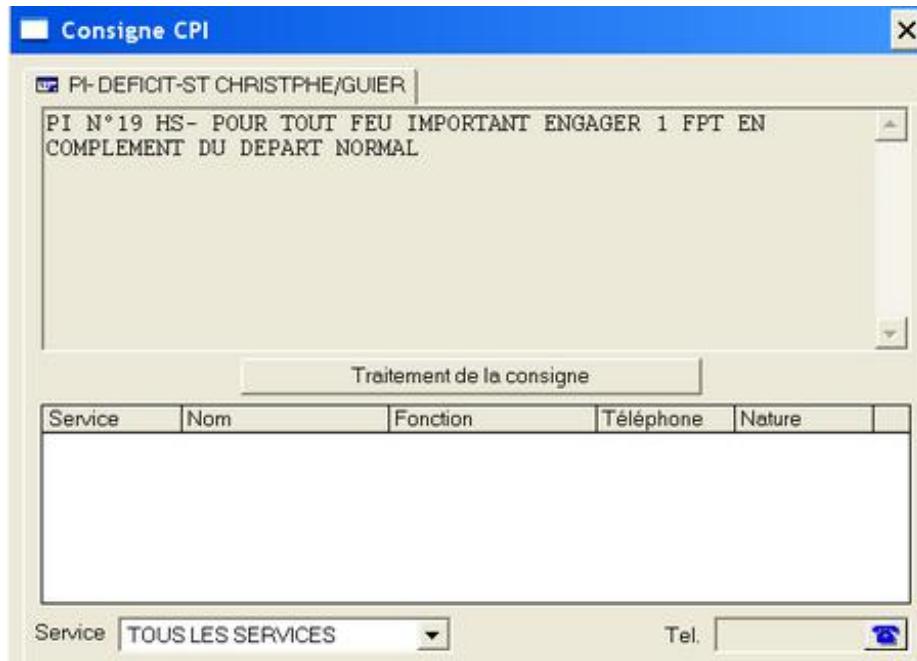


L'opérateur fait alors part de l' « ***Etat de l'appel*** » et de l' « ***Action effectuée par la personne ou service à prévenir*** ». Il saisit le cas échéant un commentaire dans la zone de texte réservé.

Consigne CPI

Les consignes de type CPI (pour **Centre de Première Intervention**) permettent de transmettre à ce type de CS des informations sur des modifications de moyens à effectuer, des services à contacter... **Ces consignes du CPI sont rattachées à la commune de localisation.**

Un clic sur le bouton  fait apparaître la fenêtre suivante :

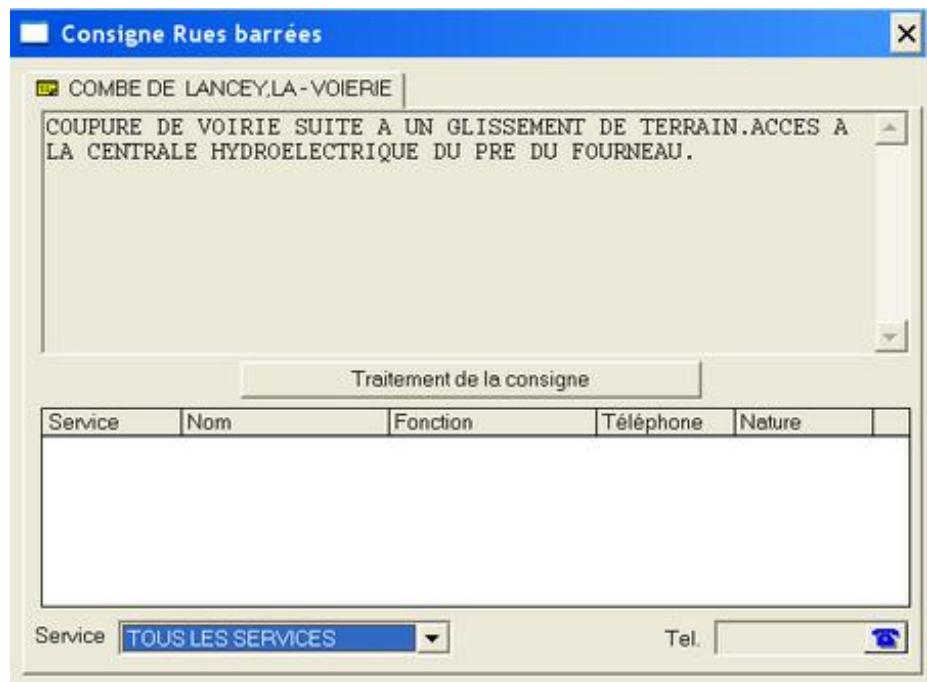


La fenêtre de lecture et de prise en compte des consignes, associées à l'intervention est similaire à celle des consignes Standard.

Consigne RUE

Les consignes de type RUE permettent de transmettre des précisions aux personnels se rendant sur les lieux de l'intervention. En effet, peuvent être notifiés dans les consignes RUE, des informations sur des travaux en cours, sur le fait qu'une rue soit barrée ou que la circulation est interdite ...

Un clic sur le bouton  fait apparaître la fenêtre suivante :



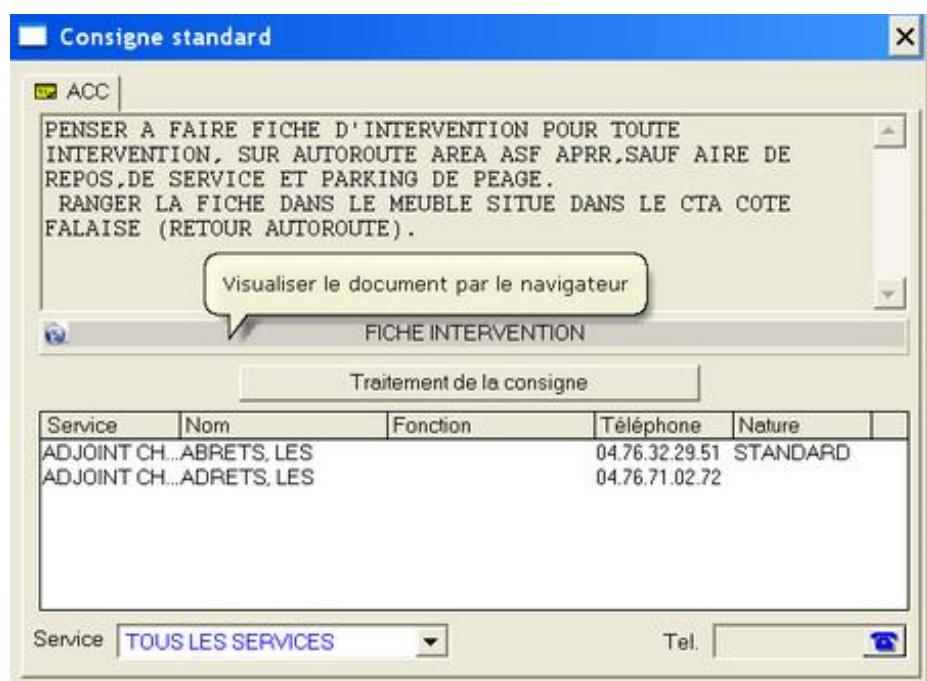
La fenêtre de lecture et de prise en compte des consignes, associées à l'intervention est similaire à celle des consignes Standard.

Lier un document à la consigne d'un sinistre

Il est possible, lors de la saisie des fiches *Consignes*, d'attacher un document lié à la consigne d'un sinistre.

Cette fonctionnalité est soumise à un paramètre précis et nécessite une infrastructure adaptée (comme un serveur http pour accéder à la base documentaire). Pour plus d'informations, se reporter à la partie du Manuel Utilisateur correspondant.

Dans la fenêtre de lecture et de prise en compte de *Consigne*, une ligne s'insère entre la zone de texte de la consigne proprement dite et la zone avec la liste des personnes ou des services à prévenir.



Cette ligne reprend le « **Nom du document informatique** » tel qu'il a été défini dans la fiche Consigne (ici, il s'agit de *Fiche Intervention*).



L'opérateur peut, en cliquant sur le libellé ou sur l'icône symbolisant un lien hypertexte, « **Visualiser le document par son navigateur** » (si la configuration de son poste le permet).

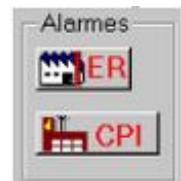
Sont consultables les documents de type .pdf et les adresses de sites web.

Zone alarmes

Par rapport au lieu et au centre sélectionné, des alarmes peuvent apparaître sous la forme suivante :

Alarme ER

Lorsqu'un lieu est sélectionné dans la localisation de la fiche de prise d'appel et qu'un ER (Établissement Répertorié) se situe sur ce lieu, une fenêtre le signale à l'opérateur.



L'opérateur clique sur le bouton pour sélectionner l'un des ER proposés dans la liste. Cette action permet de remplacer le lieu initial par l'ER sélectionné.

Le Numéro d'ER est alors rappelé à côté de la zone lieu .



Localisation

Commune :	ECHIROLLES		194		
Lieu :	ETARE IME - IMP LES ECUREUILS				
N° :	Ext.	Etag.	Appt/Porte	Bât.	Code accès
Est situé :	14 RUE MISSAK MANOUCHIAN (OUEST) (UNE ENTREE 2 AVENUE GENERA				
Précisions :	SIGALE EX ORCHIDIS, EX MARTIN CHIME STOCKAGE ET DISTRIBUTION DE  PRODUITS CHIMIQUES INFLAMMABLES TOXIQUES OU/ET NOCIFS LIQUIDES 1ERES CATEGORIES				
Observation					

Le paramétrage des E.R s'effectue par la fiche correspondante, en cliquant sur le bouton associée dans la barre



d'outils :

Alarme CPI

Cette alarme apparaît dès qu'un centre a émis un ou plusieurs « vœux CPI » pour intervenir sur un type d'intervention. Les vœux d'un centre sont paramétrables dans la fiche Centre.



En cliquant sur le bouton , la fenêtre suivante apparaît :

Centre: ALLEVARD

Planification d'affichage pour la période sélectionnée

<input type="checkbox"/> Intervient en doublement du CS	<input checked="" type="checkbox"/> Intervient seul ou en complément du CS	<input type="checkbox"/> Intervient jamais																																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <tr> <td>0</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td> </tr> <tr> <td>Lun</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Mar</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Mer</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Jeu</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Ven</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Sam</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Dim</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Lun																								Mar																								Mer																								Jeu																								Ven																								Sam																								Dim																							
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23																																																																																																																																																																											
Lun																																																																																																																																																																																																		
Mar																																																																																																																																																																																																		
Mer																																																																																																																																																																																																		
Jeu																																																																																																																																																																																																		
Ven																																																																																																																																																																																																		
Sam																																																																																																																																																																																																		
Dim																																																																																																																																																																																																		

Type d'engin supplémentaire: VLTT

Période de l'année: PERIODE PAR DEFAUT

Jours fériés comme un dimanche

Type	Sinistre	Type matériel
NATURE	RECONSTITUTION	VLHR
NATURE	TEST CPI	VLHR

Quitter

L'opérateur sélectionne un centre dans la liste déroulante. Cette action a pour effet d'afficher un planning pour la période concernée. Plusieurs codes couleurs sont visibles selon si le centre qui a émis des voeux « Intervient en doublement du CS », « Intervient seul ou en complément du CS » ou « Intervient jamais ».

L'opérateur peut également utiliser les deux autres listes déroulantes : « **Type d'engin supplémentaire** » et « **Période de l'année** » afin que le système recherche d'autres moyens à engager si les données par défaut ne permettent pas de trouver une solution de départ satisfaisante.

Dans la partie basse de la fenêtre, l'opérateur visualise les types de sinistre et matériels pour lesquels le centre se propose d'intervenir ou met à disposition.

Pour plus d'information, se reporter à la partie du manuel utilisateur correspondant.

Alarme Hydrants

Cette alarme est soumise aux paramètres de la zone « **Afficher les hydrants** » dans l'onglet Général (suite). Elle permet d'afficher les hydrants associés au lieu d'intervention sur les feuilles de départ.



Le bouton clignote donc lorsque que des hydrants ont été préalablement renseignés pour le lieu d'intervention.

Un clic sur le bouton ouvre la fenêtre *Hydrants* qui liste les hydrants avec leur nom, leur type, leur état et leur localisation.

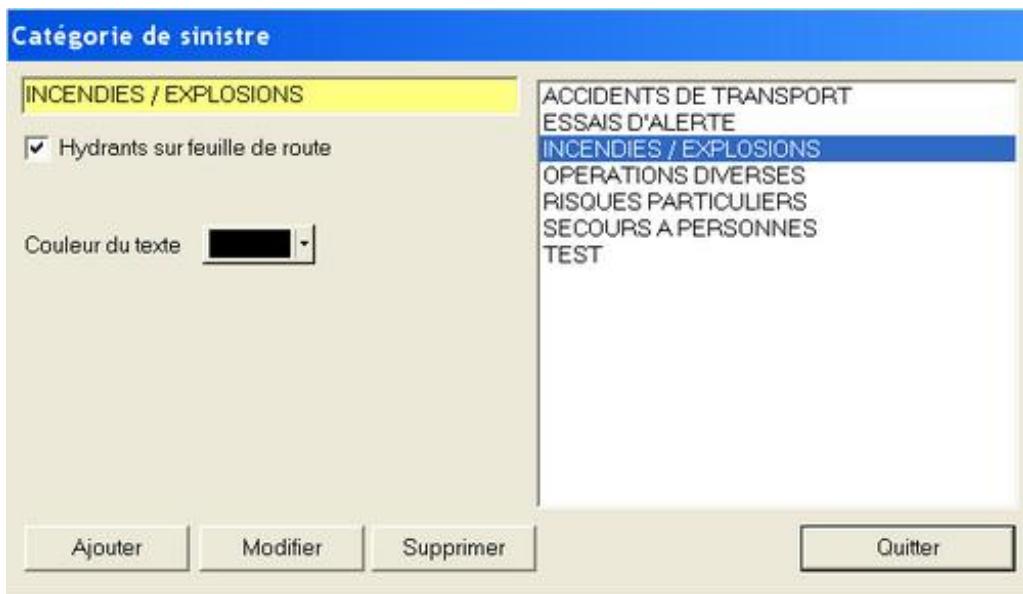
Quand l'opérateur sélectionne un enregistrement les informations concernant l'hydrant s'affiche.

The screenshot shows a Windows-style dialog box titled "Hydrants". At the top left is a small icon of a fire hydrant with the text "HYD.". Below the title bar is a tab labeled "Hydrants" which is selected. The main area contains a table with the following data:

Nom	Type	Etat	N°	Type	Lieu
861941517	BI	INDISPO	15	RUE	GUILLAUME 7 LE TRO...
861940084	PI	INDISPO	12	RUE	JARDIN DES PLANTES
861940118	PI	INDISPO	0	BOULEVARD	SOLFERINO

Below the table, there are input fields for "Diamètre" (0 mm), "Diamètre canal" (80 mm), "Pression" (0.00 bar(s)), "Débit" (15.00 m³/h), and "Débit à 1 bar" (0.00 m³/h). At the bottom are three buttons: "OK", "Annuler" (Cancel), and "Appliquer" (Apply).

A la définition d'une catégorie de sinistre (par exemple Incendies/Explosions), l'option « **Hydrants sur feuille de route** » doit être cochée pour que l'alarme Hydrants soit effective et que les hydrants apparaissent sur la feuille de route.



Zone appels

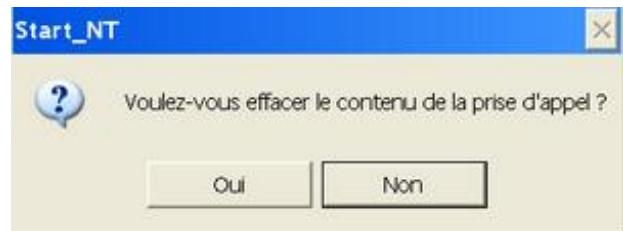
- Le bouton Nouveau permet d'**initialiser la grille d'appel c'est-à-dire que cette action efface les données préalablement saisies** (après confirmation de l'opération dans la fenêtre qui s'affiche).
- Le bouton Transfert permet de **transférer la fiche de prise d'appel vers un autre opérateur ou au chef de salle**. Si celui-ci est raccordé à un téléphone, le requérant est mis en garde et l'appel vers l'autre utilisateur est automatique.



Un message visuel et sonore avertit le receveur qu'un appel lui est transféré.

La fiche déjà pré-remplie par l'opérateur est récupérable dans le suivi d'intervention, dans le répertoire «Appel».

Un clic sur le bouton génère l'ouverture d'une fenêtre présentant une arborescence afin de sélectionner l'opérateur ou chef de salle .



- Le bouton Garde est soumis à la présence du module « **Gestion de pôle de traitement** » (onglet Start des Paramètres).



Un clic sur le bouton génère la fermeture de la grille d'appel. En effet, mettre en garde la grille d'appel signifie la mettre en attente ainsi que l'appel téléphonique associé.

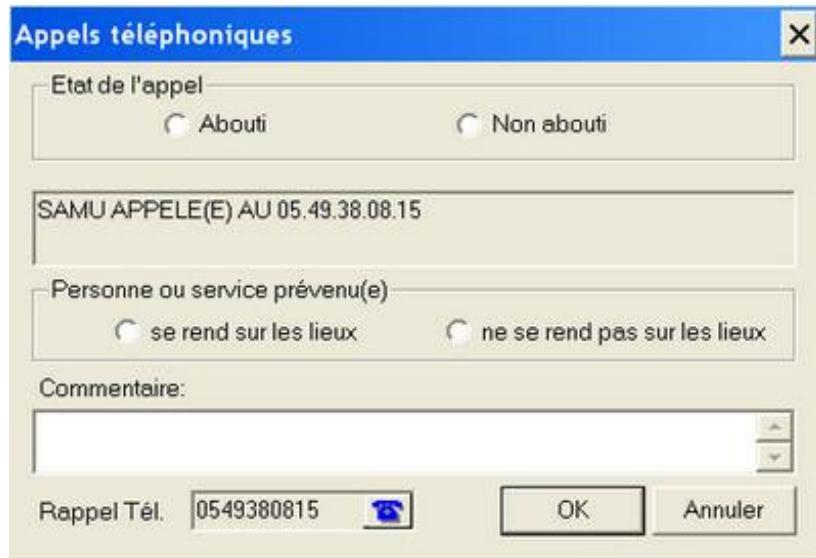
Cette action a pour effet de créer une ligne dans la zone « **Suivi des Appels** » (en haut du *Suivi des Interventions* ou juste au-dessous de la barre d'outils du logiciel). L'opérateur peut reprendre l'appel avec la grille de saisie à postériori, en double-cliquant sur la ligne concernée.

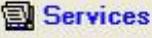
- Le bouton Samu 15 permet de **réaliser un transfert vers le Samu** si une passerelle entre les CTA et le SAMU est en place. Sinon, **il est possible de simuler une régulation par cette fonctionnalité**.

La présence de ce bouton est soumis à un paramètre « **Numéro SAMU** » (onglet *Téléphonie*).

Un délai peut être paramétré afin qu'une alarme visuelle et sonore s'active.

Un clic sur sur le bouton génère l'ouverture de la fenêtre « **Appels téléphoniques** » afin de part de l'état de celui-ci.



- Le bouton  Services permet de prévenir des services dès la saisie de la grille d'appel. Il est soumis à un paramètre (onglet General(suite)).

Un clic sur le bouton génère l'ouverture de la fenêtre « **Services à prévenir** ». L'opérateur défini pour chaque service l'état de l'appel : Prevenu, Pas prevenu, A rappeler.



- Le bouton  Répertoire permet d'accéder à la fenêtre « Personnes à prévenir pour le service ». Sont affichées les informations suivantes pour chaque contact : Nom Fonction, Type, N° de téléphone/Bip, Nature et Centre.

Personnes à prévenir pour le service 144

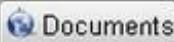
Nom	Fonction	Type	Téléphone/Bip	Nature	Centre
ABBET AOUBA		TÉLÉPHONE	55.55.55.55.55		

Sans les indisponibles

Tel

Case à cocher « Sans les indisponibles »

- Lorsque cette case n'est pas cochée, le système affiche toutes les personnes à prévenir sans tenir compte de leurs indisponibilités.
- Lorsque cette case est cochée, le système n'affiche pas les personnes en état d'indisponibilité.

- Le bouton  apparaît dans la grille d'appel, dès lors qu'un ou plusieurs documents informatiques sont concernés pour :

- *la commune de la localisation,*
- *le lieu de la localisation,*
- *la nature d'intervention sélectionnée,*
- *l'établissement répertorié ou l'élément remarquable sélectionné,*

mais également par le numéro de téléphone du demandeur si le paramètre système « **Version CTRA (112)** » est actif :

- *la structure d'accueil,*
- *la société privée,*
- *l'intervenant privé,*

mais également par le numéro de téléphone du demandeur si le paramètre système « **Version CTRA (112)** » est actif et que l'opérateur connecté dispose du droit utilisateur « **Habilité confidentiel médical** » :

- *le patient répertorié.*



Un clic sur le bouton  fait apparaître un menu contextuel listant les consignes.

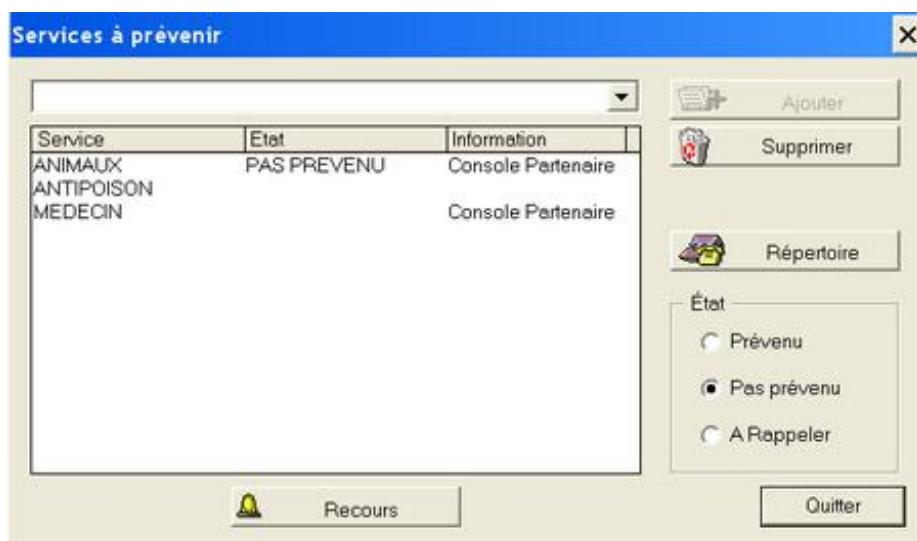
Un clic sur l'un des choix du menu permet de visualiser le contenu du document informatique associé (lancement du navigateur Web avec l'URL associée).

- Le bouton  permet d'affecter l'intervention à un autre intervenant (ou plusieurs) sans engager de moyens. L'opérateur peut suivre l'évolution de l'intervention dans le suivi des interventions.

Cette fonctionnalité est assujettie à l'option constructeur « *Consoles des services partenaires* » .

Un clic sur le bouton  ouvre une fenêtre permettant de choisir le ou les services concernés.

A noter qu'**un lieu et un sinistre doivent être saisis au préalable pour l'activation de ce bouton.**



- Le bouton  permet d'ajouter l'intervention dans le bandeau de suivi des interventions dans la partie « **Opération particulière** ».
- Le bouton  permet de retirer un service.
- Le bouton  permet de fermer la fenêtre et de revenir à la grille d'appel.

Dans le cadre de la console partenaire, les services sont prévenus de manière automatique tels que prédéfinis, sinon la procédure manuelle s'applique.

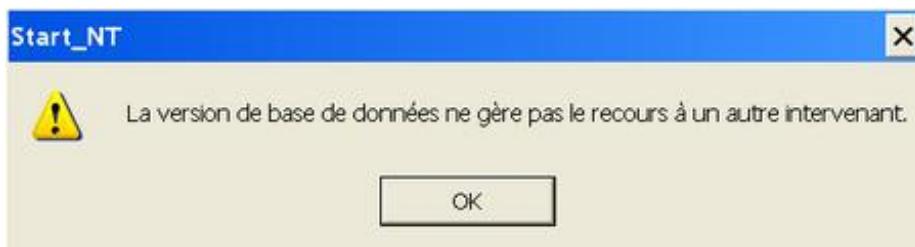
Le système est le même que pour les services partenaires, sauf que la ligne n'a pas de moyens ou de spécialistes d'affectés.

L'intervention peut se clôturer d'elle même :

- Si le service partenaire possède une interface console web, il peut de lui même clôturer l'intervention s'il ne reste plus de service n'ayant pas terminé l'opération;
- Sinon l'opérateur ferme lui-même l'opération.

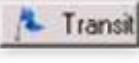
Le menu contextuel de l'intervention reste valide.

Pour utiliser cette fonctionnalité, la version de la base de données doit gérer le recours à un autre intervenant. Sinon une fenêtre s'affiche :

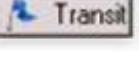


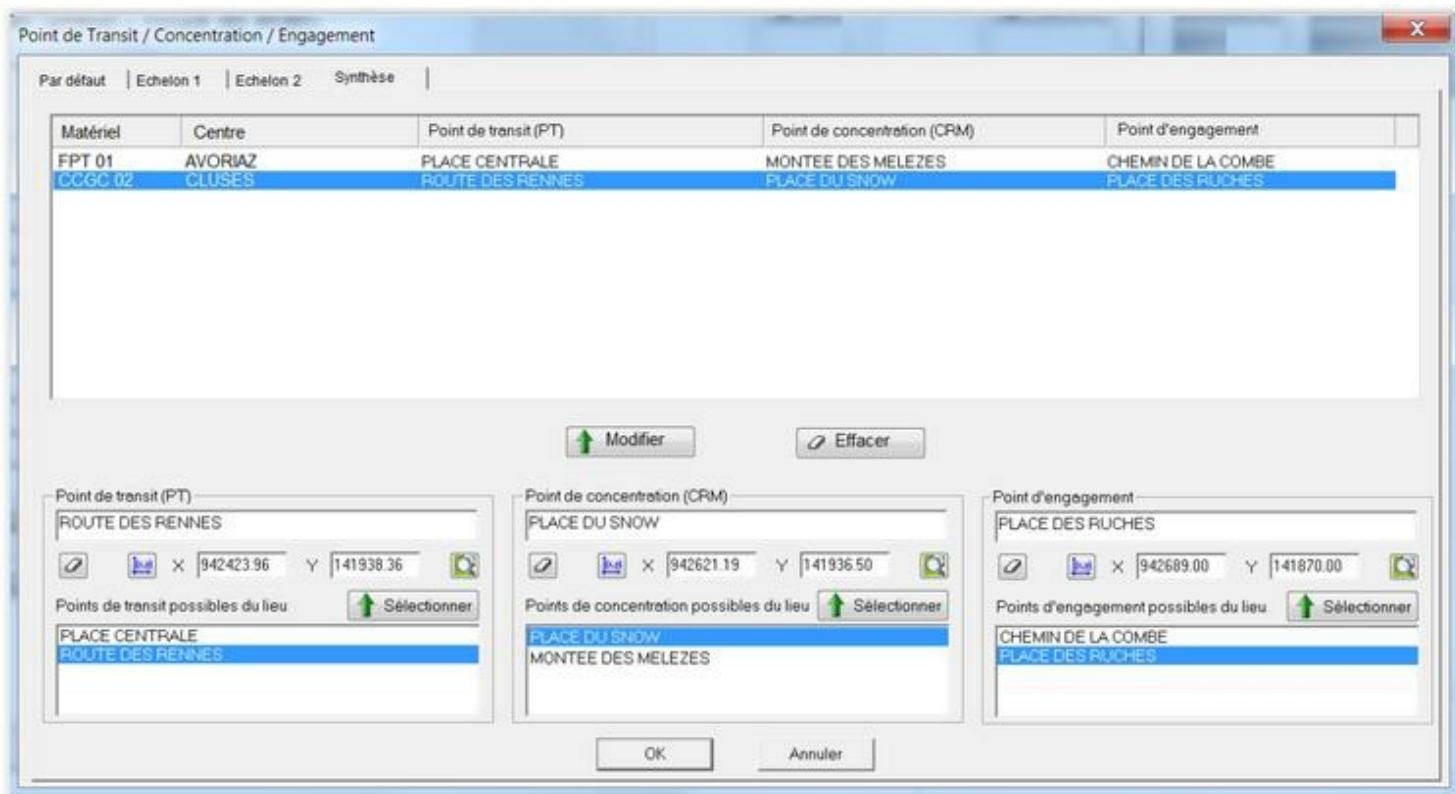
Point de transit

Il est possible de **stipuler un point de transit, un point de concentration ou d'engagement lors d'une intervention** (ce qui peut être une aide pour l'engagement d'un plan).

Le bouton  est accessible **dès lors que la commune d'intervention est renseignée dans la fiche de prise d'appel**. Il est alors possible de sélectionner un point pré-paramétré ou de le renseigner manuellement. Il s'affiche sur la feuille de départ du centre en fonction du thème renseigné par l'opérateur :

- **Point de transit ou PT;**
- **Point de concentration ou CRM;**
- **Point d'engagement ou PE.**

Le bouton  de la grille d'appel ouvre la page suivante :



L'opérateur sélectionne son choix en cliquant sur le point souhaité puis sur le bouton . Les coordonnées XY s'affichent automatiquement si elles ont été préalablement renseignées.

- Le bouton annule la sélection.
- Le bouton permet de capturer (mettre à jour) de nouvelles coordonnées cartographiques.
- Le bouton permet de visualiser le point sur la carte.
- L'onglet « Par défaut » présente les points remarquables affectés à tous les engins de l'intervention s'il n'y a pas d'affectation par échelon.
- Les onglets « Echelons » ou « Modules » présentent les points remarquables choisis pour chaque échelon ou module
- L'onglet « Synthèse » présente la liste des engins avec pour chacun la préconisation de points remarquables.

Ce choix peut être modifié en sélectionnant un engin dans la liste (les points remarquables affecté à l'engin s'affichent), en sélectionnant le ou les points voulus (voire en en créant de nouveaux) et en cliquant sur le bouton .

- Le bouton permet de supprimer l'affectation des points remarquables à un engin.

Le paramétrage des points de transit s'effectue lors de la saisie de la fiche *Lieu*.

Départ type et proposition de départ

Une fois la phase de prise d'appel et de saisie des informations terminée, **la phase de traitement de l'alerte commence afin de déterminer, en fonction du départ type défini, la proposition de départ idéale.**

Départ type

Dans la grille d'appel, la zone « **Départ type** » se situe au-dessus du cadre Proposition. Elle est composée de 2 champs :

- Un, à gauche, pour l'**affichage des engins**;
- Un, à droite, pour l'**affichage des spécialistes**.

L'opérateur visualise ainsi les moyens préconisés pour le sinistre courant ou le plan d'alerte sélectionné.

Ces champs se remplissent automatiquement (c'est pourquoi ils apparaissent grisés) seulement si le sinistre est localisé (le demandeur n'étant pas obligatoire).

N°	CENTRE DE SECOURS	MATERIELS
1	ABRETS, LES	VSAV 02(4)
4	CHIMILIN	VSAV 01

ENGIN	CENTRE
VSAV	(LOT RAMASS & ...)
FPT	
VSM	

Définition

Pour déterminer quels seront les centres alertés et les moyens engagés, le logiciel doit dans un premier temps, **déterminer un départ type et un plan de déploiement**.

Un départ type est, par exemple, pour un « *Accident de travail (détresse vitale régulée)* », l'envoi d'un engin VSAV.



En fonction du sinistre, plusieurs engins peuvent être définis pour un départ type. De même, un ou plusieurs spécialistes pour traiter l'intervention sont configurables dans un départ type. Exemple ci-dessous avec le sinistre « *Attentat risque rad/chim/bact (NRBC)* » :



Les paramètres à définir pour un départ type se configurent dans la fiche *Sinistre* (onglet Proposition) et *Plan de déploiement d'alerte*. Ces aspects sont abordés dans la partie *V – Paramétrage de la base de données* du Manuel Utilisateur.

- **Fiche Sinistre, onglet Proposition**

D'autres paramètres influent ici dans le départ type. En effet, **un départ type dépend du sinistre, de la date** (plusieurs départs type selon l'heure et le jour de la semaine sont planifiables), **du secteur sinistre** (rural ou urbain par exemple) **et de la période** (Forte chaleur par exemple).

ATTENTAT RISQUE RAD/CHIM/BACT (NRBC) - [SINISTRE]

F3 Liste F4 Crédit F2 Enreg. Esc Annul F9 Suppr. F10 Imprimé

Répertoire	Serv. à prévenir	Consignes associées
Général	Propositions	Centres à informer

Secteur : Période de l'année : PERIODE PAR DEFAUT
 Jours fériés comme un dimanche

Planification des listes de propositions :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Lun																							
Mar																							
Mer																							
Jeu																							
Vén																							
Sam																							
Dim																							

Priorité aux centres par rapport aux équivalences
 Critères complémentaires

Nouveau Niveau

Matériels | Spécialités | Groupes | F

[1] VSAV
[2] VSAV
[3] VSAV
[4] (LOT RAMASS & VTUE)
[5] FPT
[6] VSM

Détail de la ligne Appui

MOBILISATION
ACCIDENT AERIEN
ACCIDENT DE NAVIGATION
ACCIDENT DE TRAVAIL (DETRESSE NON VITALE)
ACCIDENT DE TRAVAIL (DETRESSE VITALE REGULEE)
ACCIDENT DE TRAVAIL (PROMPT SECOURS)
ACCIDENT FERROVIAIRE
ACCIDENT SUR VP (DETRESSE NON VITALE)
ACCIDENT SUR VP (DETRESSE VITALE REGULEE)
ACCIDENT SUR VP (PROMPT SECOURS)
ALARME INCENDIE
ALERTE A LA BOMBE
ASCENSEUR BLOQUE
ASSISTANCE A PARAPENTISTE (MONTAGNE)
ASSISTANCE A PERSONNE
ATTENTAT RISQUE RAD/CHIM/BACT (NRBC)
AVP
AVP - SECOURS ROUTIER EN RAVIN
AVP - VEHICULE TOMBE DANS L'EAU
AVP AVEC FEU
AVP DANS UN TUNNEL
AVP IMPLIQUANT UN DEUX ROUES
AVP IMPLIQUANT UN PIETON
AVP IMPLIQUANT UN PL
AVP IMPLIQUANT UN TMD
AVP IMPLIQUANT UN TRAMWAY
AVP IMPLIQUANT UN TRANSPORT EN COMMUN
AVP SUR VOIE A GRANDE CIRCULATION
BACHAGE DE TOITURE
BRANCARDAGE DIFFICILE (PERILLEUX)
CAPTURE D'ANIMAL DANGEREUX
CARENCE D'AMBULANCE PRIVEE (ACCIDENT)
CARENCE D'AMBULANCE PRIVEE (MALADIE)

- Fiche Plan de déploiement d'Alerte**

Ensuite, le logiciel d'alerte a besoin de **connaître l'emplacement géographique de l'intervention pour prévenir le ou les centres les plus proches conformément au plan de déploiement prévu pour la commune ou la localité concernée**. Le plan de déploiement est déduit de la date (plusieurs plans de déploiement selon l'heure et le jour de la semaine sont planifiables), du lieu et enfin, de la période (période de grande chaleur pour les feux par exemple).

ABRETS,LES - G2 - 1 - [PLAN DE DEPLOIEMENT D'ALERTE]

F3 Liste F4 Création F2 Enreg. Esc Annul. F9 Suppr. F10 Imprimer

Centres d'appel

Plan de déploiement
ABRETS,LES - G2 - 1

Période de l'année
PÉRIODE PAR DÉFAUT

Jours fériés comme un dimanche

Liste des centres d'appel

	1	LES ABRETS
	2	LA TOUR DU PIN
	3	SAINT ANDRE LE GAZ
	4	CHIMILIN
	5	LE PONT DE BEAUVOISIN
	6	PALADRU
	7	LA BATIE FAVERGES

1er centre pour l'appui: 1-d

Centres de secours

Ajouter >> Suppr. <<

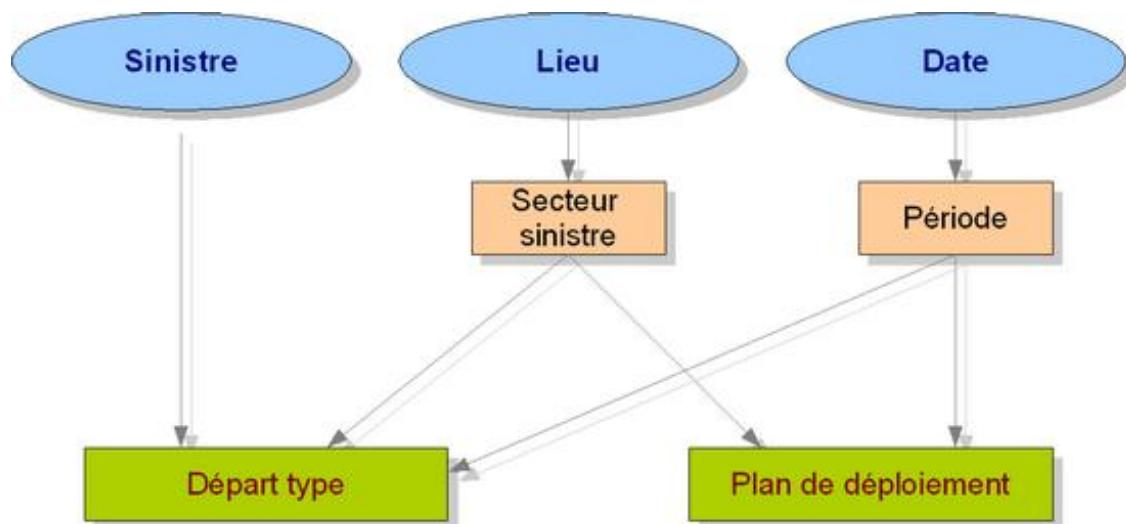
Planification des listes de centres

Liste 1 Liste 2 Liste 3 Liste 4

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Lun																								
Mar																								
Mer																								
Jeu																								
Ven																								
Sam																								
Dim																								

ABRETS,LES - G2 - 1
ADRETS, LES - G4-1
AGGLO GRENOBLE - 1 EUROPOL
AGGLO GRENOBLE - 10 BEAUVERT
AGGLO GRENOBLE - 11 VILLENEUVE
AGGLO GRENOBLE - 2 ESPLANADE
AGGLO GRENOBLE - 3 PREFECTURE
AGGLO GRENOBLE - 4 LA TRONCHE
AGGLO GRENOBLE - 5 CHORRIER
AGGLO GRENOBLE - 6 GAMBETTA
AGGLO GRENOBLE - 7 EAUX CLAIRES
AGGLO GRENOBLE - 8 CAPUCHE
AGGLO GRENOBLE - 9 ABBAYE
AGNES,STE-G4-1
AGNIN - G1-1
AGNIN/BION,ST - G2 - 1
ALBAN DU RHONE, SAINT-G1-1
ALBAN/ROCHE, ST - G2 - 1
ALBENC, L' - G3-1
ALBIN DE VAULSERRE -G2 - 1
ALLEMOND-G4-1
ALLEVARD-G4-1
AMBEL-G4-1
AMPUIS
ANDEOL ST - G3-1
ANDRE EN ROYANS, ST-G3-1
ANDRE LE GAZ, ST - G2 - 1
ANJOU - G1 -1
ANNE SUR GERVONDE, STE-G1-1
ANNOISSIN CHATELANS -G2 - 1
ANTHON - G2 -1
ANTOINE, ST - G3 -1

Lorsque le plan de déploiement est déterminé ainsi que le départ type, l'équipage et les matériaux sont choisis selon le schéma de principe ci-dessous :



Un plan de déploiement désigne une liste de centres numérotés par ordre de priorité. Cette liste permet, lors de la sélection d'un lieu, de privilégier un centre au départ par ordre de proximité. Un plan de déploiement est donc raccroché à un lieu ou une commune. Si les moyens ne sont pas disponibles, les centres d'appels suivants seront

sollicités.

Toutes les informations nécessaires au départ type sont collectées au moment de la prise d'appel par la lecture de la date et la prise d'informations concernant le lieu et le type de sinistre.

Modifier le départ type

Il est possible de dégriser la zone du départ afin que l'opérateur puisse le modifier. Deux manières existent pour modifier le départ type : automatique et manuelle.

- Sélection d'engin automatique

En cliquant sur le bouton  , il est possible de modifier le départ type indépendamment du sinistre ou du plan d'alerte sélectionné. Le bouton change alors d'état.

En effet, le bouton  est alors remplacé par les suivants :  et  . Le champ des moyens préconisés est alors accessible (dégrisé).



- Sélection d'engin manuelle

La sélection d'un matériel est abordée plus bas dans la partie « **Sélection de matériel** » .

Il est préférable de rechercher des engins par la modification du départ type automatique pour compléter un départ. Par contre, il vaut mieux rechercher des engins en sélection manuelle s'il y a eu des engins rejetés par la proposition initiale.

Principe de saisie des moyens

Les champs de saisie étant actifs, l'opérateur peut utiliser les caractères de saisie des moyens suivant :

- & : rejette les moyens liés par & si au moins un n'est pas retenu;
- + : ajoute un moyen;
- (...) : regroupe les moyens d'un même centre;

Par exemple : **(CDG & VSR) + FPT & VSAB** signifie qu'un CDG et qu'un VSR du même centre doivent partir + un FPT et un VSAB.

- Si le VSAB n'est pas trouvé alors le FPT & VSAB sont rejettés.
- Si le VSR d'un centre est indisponible alors le CDG & VSR de ce centre ne pourront pas partir.

L'image ci-dessous présente d'autres exemples de saisie de moyens :

Départ Type: VSR + VSAV + VSAV	Saisie non pertinente		
Départ Type: 2 VSAV	Permet d'optimiser la saisie		
Départ Type: VICH & FPT	Les deux matériels seront rejetés si l'un des deux manque		
Départ Type: (VICH & FPT)	Idem que ci-dessus avec les engins du même centre		
Départ Type: (FPT & RMVGD) + 5 VSAV	Paramètres cumulables		
Départ Type: VTU[AYTRE]	Forcer le matériel connu d'un centre		

Les flèches du clavier ↓ et ↑ servent à naviguer entre les différents types de matériels alphabétiquement en prenant en compte les caractères tapés avant.

Exemple avec la liste de véhicule suivant : VSAB, VSRM, VSR

- 1 . Taper VS puis ↑ : s'inscrit alors VSAB (le premier véhicule commençant alphabétiquement par VS)
- 2 . Taper ↓: s'inscrit alors VSR
- 3 . Taper ↓ s'inscrit alors VSRM
- 4 . Taper ↓ : s'inscrit alors VSR

La saisie interdit aussi de taper un type de matériel qui n'existe pas.

Un clic sur le bouton annule les modifications apportées au départ type pour revenir dans l'état initial.
Un clic sur le bouton valide les modifications apportés au départ type.

Les moyens préconisés changent alors de couleur (bleu) pour indiquer la modification du départ type.

Départ Type: 3 VSAV + (LOT RAMASS & VTUE) + FPT	CDC	
---	-----	--

Proposition de départ

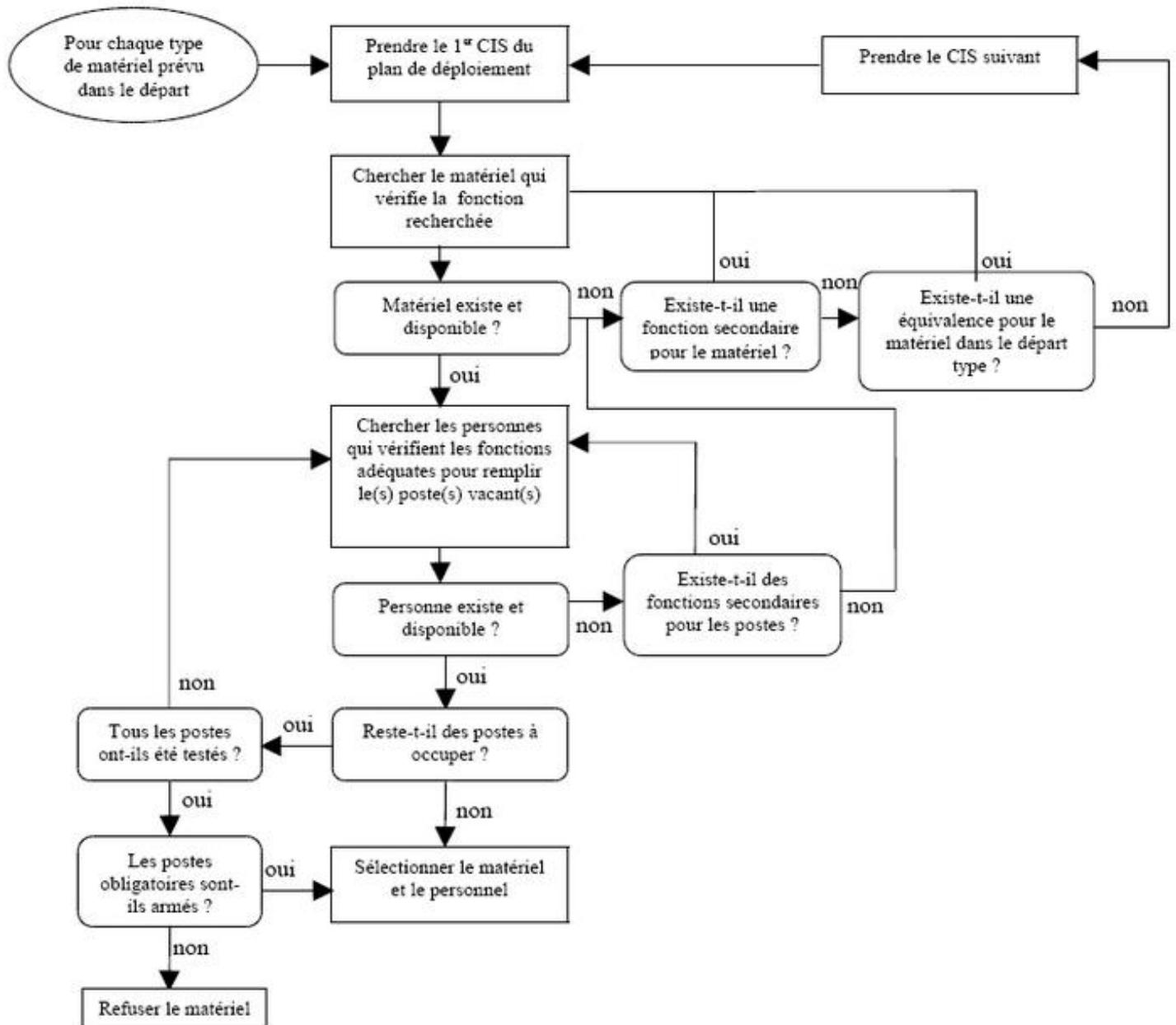
Cette zone permet de visualiser les moyens préconisés par le logiciel pour intervenir.

Proposition		
N°	CENTRE DE SECOURS	MATERIELS
1	ABRETS, LES	VSAV 02(4)
4	CHIMILIN	VSAV 01

- Dans la colonne intitulée « N° » se trouve le numéro d'ordre des centres qui doivent intervenir selon le plan de déploiement de la commune concernée.
- Dans la colonne intitulée « CENTRE DE SECOURS » se trouve les centres d'interventions. Le premier centre d'intervention sera affecté au renfort 0 (intervention principale P), les centres suivants prendront un numéro de renfort commençant à 1 puis s'incrémentant au fur et à mesure.
- Dans la colonne intitulée « MATERIELS » se trouve le matériel qui est choisi pour le sinistre sélectionné.

L'explication du chemin suivi par le logiciel pour fournir un tel résultat est donnée dans la partie suivante.

Schéma du principe de sélection ou algorithme en gestion individuelle



Indicateurs sur la solution de départ

- Différents codes couleurs sont utilisés pour la proposition de départ :

- Noir** : Proposition normale en fonction du paramétrage.
- Vert** : Équivalence (engin ou équipe/équipage).
- Rouge** : Véhicule dans l'état « disponible radio ».

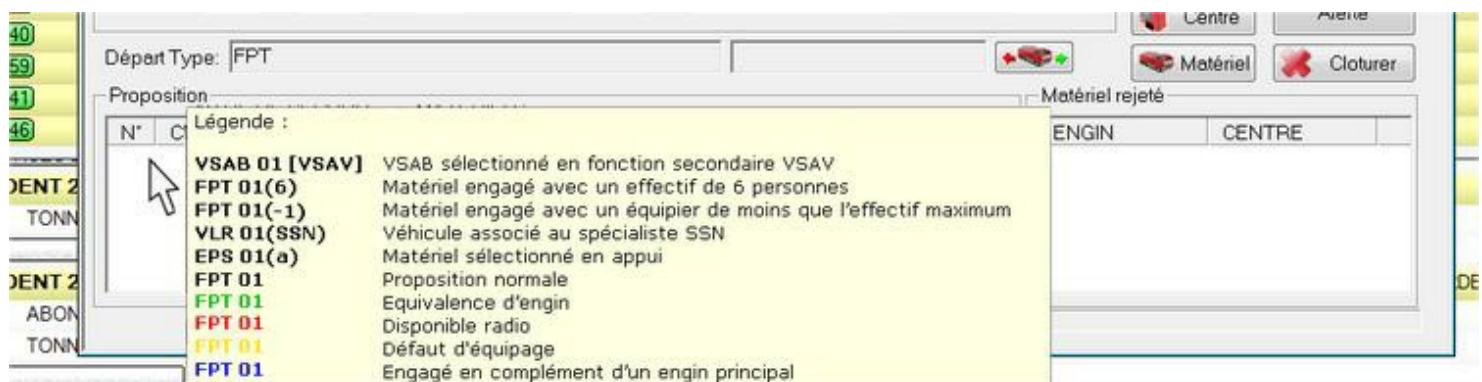
- Certains codes couleurs spécifiques peuvent apparaître pour la proposition de départ :

- **Jaune** : Défaut d'équipage (apparaît si l'engagement est autorisé en défaut d'équipage).
 - **Bleu** : Recherche d'une solution de départ en complément (engin engagés en complément d'un engin principal).
- **Les indicateurs sur la proposition de départ :**

- **VSAB 01 [VSAV]** : VSAB sélectionné en fonction secondaire VSAV.
- **FPT 01(6)** : Matériel engagé avec un effectif de 6 personnes.
- **VLR 01(CDG)** : Véhicule associé au spécialiste (fiche Spécialiste).
- **EPS 01(a)** : Matériel sélectionné en appui (gestion de l'appui).
- **GSAP 1** : Nom du premier groupe d'intervention sélectionné.

Ces informations sont reprises dans une légende sous forme d'info-bulle dans la proposition de départ de la grille d'appel.

Au passage de la souris n'importe où dans les zones « Proposition » et « Matériel rejeté », aussi bien lorsque des éléments sont affichés que lorsque les zones sont vides, une info bulle affiche une légende générique :



L'info bulle est constituée :

- d'un titre
- suivi d'un saut de ligne,
- puis de deux tabulations, avec dans l'une, le terme à expliciter en gras et parfois en couleur,
- et dans la seconde, l'explication correspondante.

Certains des éléments présents dans l'info bulle sont affichés uniquement lorsque certaines conditions sont remplies.

Engagement direct en solution de départ de matériel disponible radio

Cette fonctionnalité est soumise à l'activation de l'option « Gestion des moyens disponibles radios en suivi GPS », présente dans l'onglet « Général (1) » des paramètres de STARTOPS,

La recherche et l'engagement des disponibles radios géolocalisés, proposés actuellement par le système, propose les fonctionnalités suivantes :

- Les matériels disponibles radios géolocalisés sont systématiquement intégrés dans le calcul d'itinéraire.
- La proposition d'engagement d'un engin disponible radio géolocalisé est basée sur son délai d'intervention, et plus uniquement sur sa présence dans un rayon kilométrique donné.
- L'engagement d'un engin disponible radio géolocalisé, dont le délai d'intervention est plus court que l'engin issu du plan de déploiement, peut être réalisé automatiquement par le système.

Lorsque l'option « Gestion des moyens disponibles radios en suivi GPS » est cochée, les matériels disponibles radios, disposant d'un suivi GPS, sont systématiquement intégrés au calcul d'itinéraire, qu'il soit réalisé automatiquement ou demandé manuellement.

Les engins disponibles radios, pris en compte dans ce calcul, sont ceux se trouvant dans le rayon de recherche défini.

Il est indiqué « DISPONIBLE RADIO » pour les matériels se trouvant dans cet état dans la colonne « ETAT » de la rubrique « Proposition de départ possible » de la fenêtre « Proposition de départ calculée par l'itinéraire ».

Paramètres	
Détection de surcroit d'activités	Rapport
Général (1)	Général (2)
CTRA	Imprimantes
Calen	
CTA	
Numéro	Nom
1	CTA 74
Appel	
<input checked="" type="checkbox"/> Alarme sonore sur homonymes et consignes <input type="checkbox"/> Alarme sur les appels à traiter par un autre CTA <input checked="" type="checkbox"/> Alarme quand le centre de 1er appel n'est pas engagé <input checked="" type="checkbox"/> Gestion du motif de l'annulation d'un appel <input checked="" type="checkbox"/> Saisie Oblig. <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des points de transit <input type="checkbox"/> Sélection auto <input checked="" type="checkbox"/> Effacement du départ type lors d'un renfort <input checked="" type="checkbox"/> Effacement des précisions sur changement de lieu <input checked="" type="checkbox"/> Affichage des lieux sur sélection de la commune <input checked="" type="checkbox"/> Recherche de la commune par le code postal <input checked="" type="checkbox"/> Avertir pour une opération multiple/différée sur le même lieu <input type="checkbox"/> Avertissement sur général associé avec un autre équipage Alarme sur délai prise d'appel <input type="checkbox"/> 900 s <input type="checkbox"/> Sonore <input checked="" type="checkbox"/> Demande de confirmation avant envoi de l'alerte <input checked="" type="checkbox"/> Déduction automatique des engins déjà engagés sur renfort <input checked="" type="checkbox"/> Ne pas générer de renfort si centre déjà engagé <input type="checkbox"/> Rechercher d'abord dans les échelons suivants d'un plan <input type="checkbox"/> Proposition automatique des plans E.R. sur sélection d'un E.R. <input type="checkbox"/> Gestion des moyens disponible radio en suivi GPS Rayon de recherche <input type="checkbox"/> 1 Km	

Proposition de départ calculée par l'itinéraire

Proposition de départ possible

ENGIN	CENTRE	ETAT	TEMPS	DIST.	EN REMPLACEMENT DE
VSAV 04	END		00:02:59	1923 m	
VSAV 03	END		00:02:59	1923 m	
VSAV 01	END		00:02:59	1923 m	
VSAV 02	SLZ		00:03:52	1677 m	
VSAV 04	LVN	DISPONIBLE RADIO	00:04:00	2828 m	
VSAV 03	LVN		00:04:12	2828 m	
VSAV 05	LVN		00:04:12	2828 m	
VSAV 01	LVN		00:04:12	2828 m	
VSAV 02	LVN	DISPONIBLE RADIO	00:04:52	2828 m	
VSAV 02	STP		00:04:58	2595 m	
VSAV 01	STP		00:04:58	2595 m	
VSAV 03	STP		00:04:58	2595 m	

Proposition de départ actuelle

ENGIN	CENTRE	TEMPS	DIST.
VSAV 02	END	00:02:59	1923 m

 Remplacer >>
 Voir sur la carte
 Effacer

Itinéraire

SUIVRE	SUR	TEMPS

Restrictions pour l'itinéraire

Type de matériel : Aucun

Hauteur : Aucune

Largeur : Aucune

Longueur : Aucune

Poids : Aucune

Vitesse : Aucune

Quitter

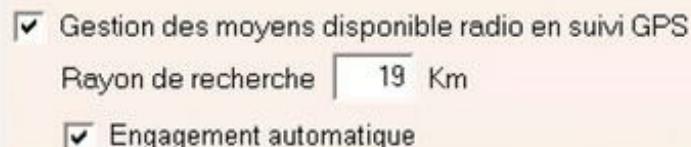
Dès que cette option « Gestion des moyens disponibles radios en suivi GPS », est valide, le système vérifie, à chaque prise d'appel, s'il existe des matériels disponibles radios géolocalisés dans le rayon de recherche défini.

Si c'est le cas, le système lance automatiquement le calcul d'itinéraire complet et fait clignoter le bouton s'il détecte une proposition de départ, avec des délais d'intervention meilleurs que ceux obtenus par le plan de déploiement.

L'opérateur peut alors prendre en compte ou non cette nouvelle proposition de départ.

- Engagement automatique des disponibles radios

L'option « Engagement automatiquement » (présente dans la rubrique « Appel » de l'onglet « Général (1) » des paramètres de STARTOPS) est activable que si l'option existante « Gestion des moyens disponibles radios en suivi GPS » est cochée.



Si l'option « Engagement automatiquement » est cochée, l'ajout à la proposition de départ des matériels disponibles radios géolocalisés, s'effectue automatiquement, si leur délai pour arriver sur les lieux est plus rapide que celui de l'engin prévu dans le plan de déploiement.

L'engin est alors engagé à la place de celui prévu initialement.

Les véhicules disponibles radios, géolocalisés, apparaissent avec une police d'écriture rouge dans la proposition de

départ.

Un message d'information indique à l'opérateur, le ou les engins disponibles radios qui ont été ajoutés à la solution de départ.

- Priorité au calcul d'itinéraire sur la solution de départ

Lorsqu'un calcul d'itinéraire est prévu et que le paramètre « Priorité au calcul d'itinéraire sur la solution de départ » est activé (dans la rubrique « Appel » de l'onglet « Général (2) » des paramètres de STARTOPS), le système propose automatiquement dans la solution de départ, les matériels issus du calcul d'itinéraire et ayant le meilleur temps d'intervention (et non plus ceux issus du plan de déploiement).

Matériel(s) rejeté(s)

La partie en bas à droite intitulée « **Matériel(s) rejeté(s)** » indique les **moyens non retenus par le logiciel après avoir suivi le plan de déploiement et les équivalences** (équipage indisponible ou en sous effectif, matériel indisponible ...).

Dans l'exemple ci-contre, l'opérateur est alors informé qu'il manque, par rapport au départ type qui a été défini, 1 VSAV, (LOT RAMASS & VTUE) et le FTP.

L'opérateur peut alors décider de lancer l'alerte telle quelle (avec les moyens trouvés par le système) **ou, de sélectionner manuellement, un ou plusieurs engins complémentaires en cliquant sur le bouton Matériel.**

Sélection d'un centre sans matériel

Un clic sur le bouton  Centre permet l'ouverture d'une fenêtre de « **Sélection de centre sans matériel** » qui affiche la liste des centres du plan de déploiement.

Matériels rejetés		
ENGIN	CENTRE	
VSAV	(LOT RAMASS & ...	
FPT		

Un clic sur le bouton **OK** permet d'ajouter un centre sans matériel dans la liste des centres et dans le cadre Proposition de la fenêtre Sélection Matériel.

Un clic sur le bouton  Spécifique permet d'ajouter un centre spécifique dans la liste des centres sans matériel.

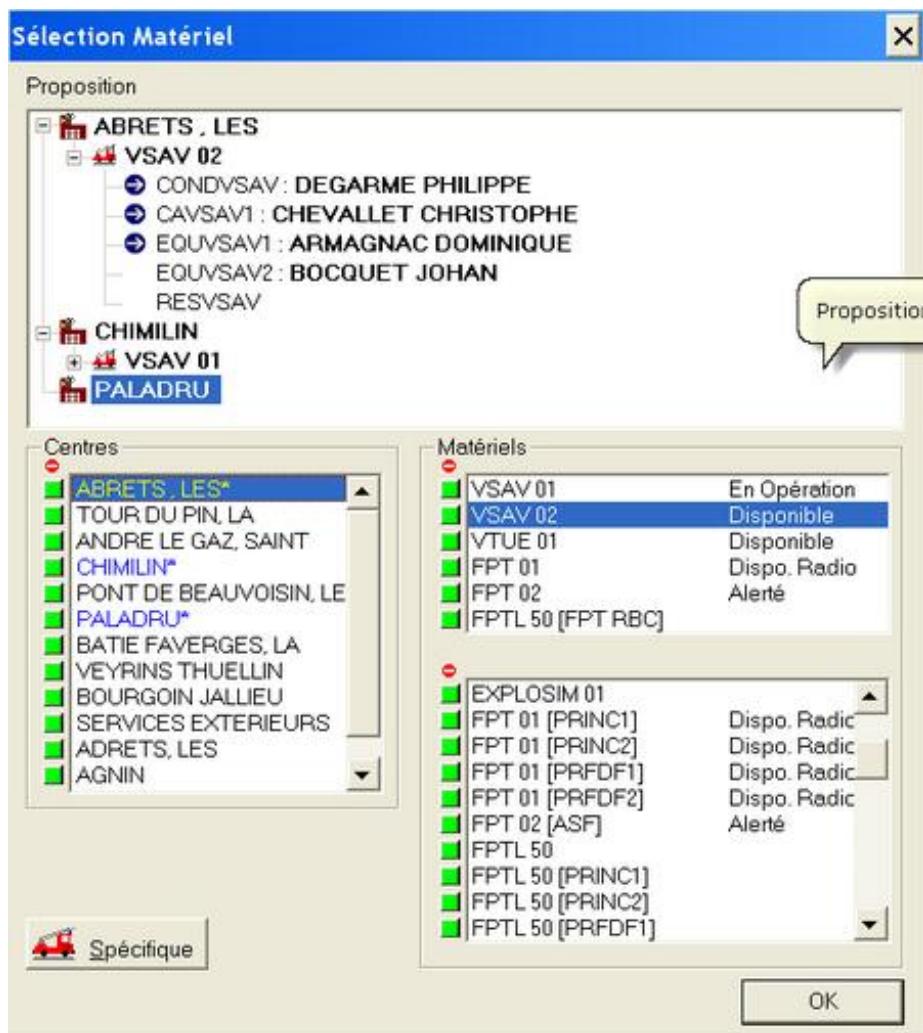
Sélection de centre sans matériel	
Centres	
ABRETS, LES	
TOUR DU PIN, LA	
ANDRE LE GAZ, SAINT	
CHIMILIN	
PONT DE BEAUVOISIN, LE	
PALADRU	
BATIE FAVERGES, LA	
VEYRINS THUELIN	
BOURGOIN JALLIEU	
SERVICES EXTERIEURS	
ADRETS, LES	

Sélection de matériel

Pour rappel, l'association engin/équipage peut se faire de 2 façons dans le logiciel d'alerte:

- « **Automatique** » : le logiciel détermine automatiquement (en fonction du départ type) quel équipage est associé à l'engin en fonction des disponibilités et des compétences du personnel. C'est ce qui apparaît dans le cadre Proposition de la grille d'appel.
- « **Manuelle** » : avec ce type d'association, il est possible de choisir l'équipage qui partira avec un véhicule donné. A noter qu'un engin sans équipage peut également être sélectionné.

Un clic sur le bouton  Matériel permet l'ouverture de la fenêtre « Sélection de matériel » et permet donc à l'opérateur d'**effectuer une association engin/équipage manuellement**.



Plusieurs zones composent cette fenêtre :

- *Proposition*

La zone **Proposition** affiche les moyens préconisés automatiquement par Start. En effet, ce qui s'affiche dans le cadre Proposition de la grille d'appel apparaît ici.

De plus, si un ou des centres sans matériel ont été ajoutés, ils apparaissent également dans cette zone (exemple ici avec le centre PALADRU).

De même, si l'opérateur sélectionne un autre centre avec ou sans engin, il apparaîtra aussi dans cette zone.

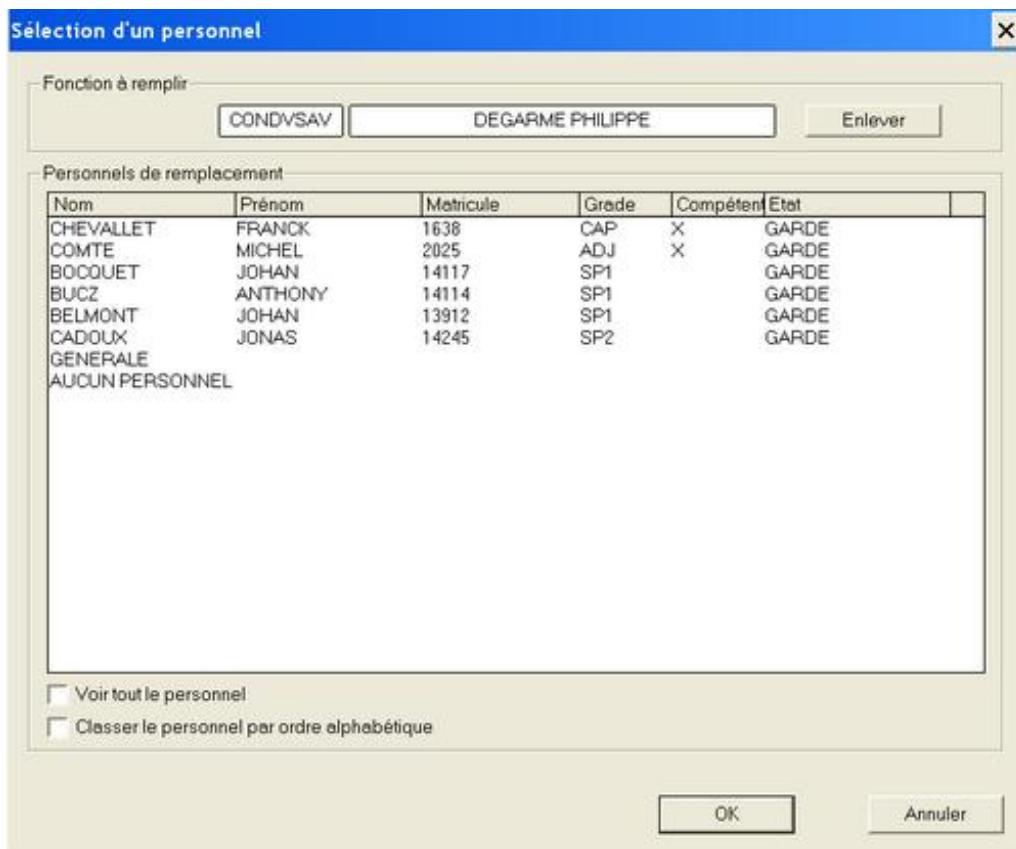
Le nom du centre est précédé du symbole + s'il possède un ou plusieurs matériels.

Pour connaître l'équipage (personnels sur les fonctions occupées), l'opérateur clique également sur le symbole +. Pour replier ces parties, il suffit de cliquer sur le symbole -.

Pour modifier un des membres de l'équipage sélectionné par le système, l'opérateur double-clique sur une

ligne de fonction occupée avec un personnel renseigné ou non.

Cette action a pour effet d'ouvrir la fenêtre « Sélection d'un personnel »



- La première ligne reprend la fonction à remplir avec le nom du personnel le cas échéant.

Si l'opérateur clique sur le bouton *Enlever*, une fenêtre de confirmation s'affiche. Si l'action est validée, alors le personnel placé initialement sur la fonction est retiré.

- Le cadre **Personnel** de remplacement affiche une liste de personnels proposés pour remplir la fonction occupée sélectionnée. Les personnels apparaissent avec leur **Nom**, **Prénom**, **Matricule**, **Grade**, une **indication sur la compétences et leur Etat de planning**. Les personnels listés ici sont les plus « aptes » à partir sur l'intervention et remplir la fonction occupée. **La personne placée en tête de liste est celle qui est à un instant T, la personne la plus compétente et disponible pour partir.**
- La case à cocher « **Voir tout le personnel** » permet d'afficher dans le cadre *Personnels de remplacement* l'ensemble des personnels du centre.
- La case à cocher « **Classer le personnel par ordre alphabétique** » permet comme son nom l'indique de trier l'affichage des personnels.

L'opérateur sélectionne le personnel qu'il souhaite dans la liste et, après avoir cliqué sur OK, valide son action en cliquant sur Oui. Le nom du personnel remplaçant apparaît alors dans le cadre *Proposition* de la fenêtre « **Sélection Matériel** ».



- **Centres**

La zone **Centres** affiche les centres de secours conformément au plan de déploiement prévu pour la commune concernée. Pour sélectionner, un centre il suffit de cliquer sur son nom. Toutes les autres zones sont alors remises à jour.

Les centres sélectionnés automatiquement par le logiciel dès la grille d'appel (zone proposition de départ) apparaissent en bleu. Exemple ici avec les ABRETS, CHIMILIN et PALADRU.

- **Matériels** : cette zone est découpée en 2 parties.

- Dans le cadre supérieur apparaissent les **matériels trouvés**.

La zone « **Matériels trouvés** » indique pour chaque centre la disponibilité du matériel en rapport avec le départ type. Si un signe « ~ » est présent devant le nom du matériel trouvé cela signifie que ce matériel a été sélectionné pour une fonction qui n'est pas sa fonction principale.

- Dans le cadre inférieur apparaissent les **autres matériels du centre sélectionné**.

La zone « **Autres matériels** » indique la disponibilité de tous les équipements du centre sélectionné.

Les fonctions secondaires d'un engin sont signalés entre crochets []. Par exemple : FPT01[PRFDF1].

Pour sélectionner un équipement supplémentaire, l'opérateur clique sur son nom (que ce soit dans la zone « Matériels trouvés » ou dans la zone « Autres matériels »).

Devant le nom des centres et des matériels peuvent se trouver 3 symboles différents : un, pour sélectionner un enregistrement, un, pour l'interdire (y compris en sélection automatique) et un, pour signaler qu'un engin est indisponible.

En plaçant le curseur de la souris sur le symbole ou , l'opérateur peut visualiser le motif et la date de l'indisponibilité s'ils ont été renseignés, sous forme d'info-bulle.

Il est possible aussi de **sélectionner du matériel spécifique** situé dans un autre centre en cliquant sur le bouton . Cette action a pour effet d'ouvrir la fenêtre « **Liste des Matériels** »

	FPTL 50 [PRFDF1]	
	FPTL 50 [PRFDF2]	
	FSR.01	Indisponible
	FSR.01 [FTEX]	Indisponible
	LOT ECLAIR.01	
	LOT EPUISE.01	

Liste des Matériels

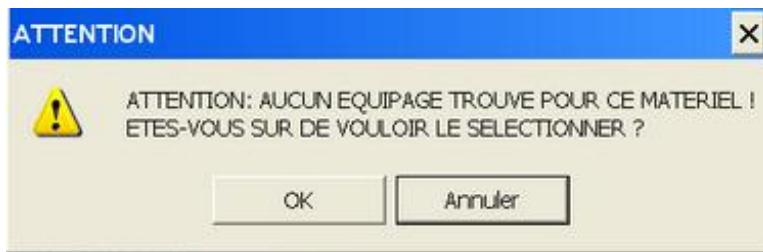
VQE 02	ETAT-MAJOR	Indisponible
VRAD 01	ECHIROLLES	En OPM
VRAD 01	ETAT-MAJOR	Dispo
VSAB 01	ASSIEU	Dispo
VSAB 02	ASSIEU	Dispo
VSAB 01	BOURGOIN JALLIEU	Dispo
VSAB 05	SEYSSINET PARISSET	Dispo
VSAV 01	ABRETS , LES	En Opération
VSAV 02	ABRETS , LES	Selectionné
VSAV 01	AGNIN	Dispo
VSAV 02	AGNIN	Alerté
VSAV 01	ALLEVARD	Alerté
VSAV 01	AMBERIEU EN BUGEY	Dispo
VSAV 02	AMBERIEU EN BUGEY	Dispo
VSAV 03	AMBERIEU EN BUGEY	Dispo
VSAV 01	AMPUIS (RHONE)	Dispo
VSAV 01	ANNONAY (ARDECHE)	Dispo
VSAV 02	ANNONAY (ARDECHE)	Dispo
VSAV 03	ANNONAY (ARDECHE)	Dispo
VSAV 01	APPRIEU	Indisponible

OK Annuler

La recherche d'un matériel est multi-critère (*Type/Centre*).

En cliquant sur le nom du matériel et sur le bouton OK, le matériel, le centre et l'équipage apparaîtront dans leurs listes respectives dans la fenêtre « **Sélection matériel** ».

Si aucun équipage n'a été trouvé pour ce matériel, une fenêtre d'avertissement s'affiche :



Alarme délai dépassé sur les lieux identifiés dès la prise d'appel

Cette fonctionnalité sert à **prévenir l'opérateur par une alarme visuelle si aucun des matériels de la proposition de départ ne respecte le délai d'arrivée sur les lieux imparti.**

Dès lors que le calcul d'itinéraire est exécuté dans la grille d'appel, le bouton clignote si aucun des matériels de la proposition de départ ne respecte le délai d'arrivée sur les lieux imparti.

Le délai d'arrivée sur les lieux est :

- soit issu de la rubrique « *Alarme* », onglet « *Informations* » de la fiche « *Centre* »,
- soit fonction du type d'engin sur la commune (menu « *Utilitaires* », sous-menu « **Délai engins sur les lieux – communes** »).

Un clic sur le bouton fait apparaître la fenêtre de présentation des délais probables d'arrivée sur les lieux.

Cette alarme visuelle est réinitialisée à chaque calcul d'itinéraire.

Délai tampon de prise en compte pour le calcul d'itinéraire

Cette fonctionnalité permet de signifier à l'opérateur que le calcul d'itinéraire fait apparaître un résultat plus favorable avec au moins un autre matériel qui n'est pas présenté dans la proposition de départ.

Le délai tampon d'avertissement est paramétrable dans la rubrique « *Résultats* » de l'onglet « *Itinéraire* » des paramètres de GeoPoste (en secondes, valeur à zéro par défaut).

Dans la grille d'appel, lorsque l'itinéraire est calculé, **le bouton clignote en alternance**

avec l'image pour signifier à l'opérateur que le calcul d'itinéraire fait apparaître un résultat plus favorable avec au moins un autre matériel qui n'est pas présenté dans la proposition de départ.



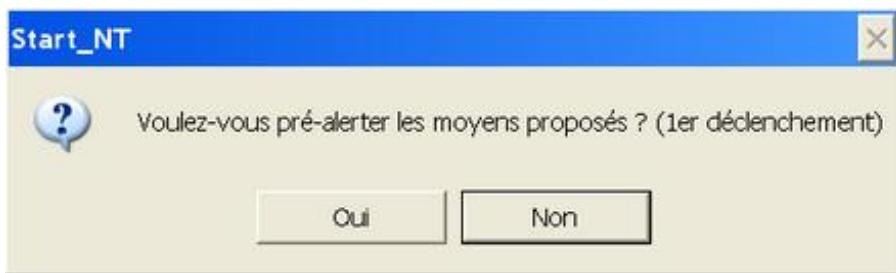
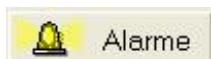
L'annonce d'un résultat plus favorable s'effectue lorsque le temps calculé pour un matériel qui n'est pas dans la proposition de départ est inférieur au temps calculé du matériel en référence dans la proposition de départ, soustrait du délai tampon d'avertissement.

La fenêtre de proposition de départ calculé par l'itinéraire reste inchangée. Les temps présentés ne tiennent pas compte de ce délai tampon d'avertissement.

Les actions liées à l'alerte

Déclencher l'alerte

- Le bouton **sert à pré-alerter les moyens sélectionnés dans la proposition de départ.**



- Le bouton **Alerte** permet de déclencher l'alerte.

Lorsque le sinistre est localisé, identifié et que la proposition faite par START semble correcte, l'alerte peut être déclenchée en cliquant sur le bouton Alerta.

Les consignes obligatoires doivent être lues avant ce déclenchement (effet bloquant) s'affichent automatiquement après la diffusion.

Le message de diffusion envoyé dans les centres est paramétrable (fiche Centre). Il contient en général les informations suivantes :

- numérotation et horodatage de l'intervention;**
- type de sinistre;**
- localisation du sinistre;**
- moyens engagés / notion de renfort;**
- numéro de contre-appel;**
- consignes réservées au CIS;**
- observations émises par l'opérateur;**
- données cartographique / hydrants disponibles.**

Si le sinistre doit engager des spécialistes, une fenêtre de sélection apparaît afin de déterminer lesquels sont à engager. Lorsque cette fenêtre apparaît, l'alerte est déjà partie à destination des centres de secours.

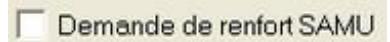
Lors du déclenchement de l'alerte, START recherche si des membres de la chaîne de commandement doivent être engagés.

L'intervention est localisée sur la cartographie et représentée par un icône qui varie en fonction de la nature du sinistre. Le numéro de l'intervention, l'heure du déclenchement, la nature du sinistre et les moyens engagés sont également affichés.

Les options du déclenchement d'alerte

Demande de renfort SAMU

Cocher la case permet de **transférer l'appel au SAMU pour une demande de renfort sur l'intervention**.



Pour que cette action puisse avoir lieu, il est nécessaire que la **passerelle START – AppliSAMU** soit opérationnelle. Dans le cas contraire, un message avertit l'opérateur que le transfert de l'appel n'a pas eu lieu.

Cette fonction est liée au module AppliSAMU ou Passerelle Appligos (sinon il n'y aura pas de case à cocher).

Sans déclencher l'équipage

Cocher la case permet de ne pas déclencher les bips ou récepteurs des personnels lors du déclenchement de l'alerte.



Pour ESSAI

Cocher la case Pour ESSAI génère l'ouverture de la fenêtre suivante :

L'opérateur peut choisir de déclencher une intervention pour déclencher un « **Exercice d'alerte** » ou pour effectuer un « **Test Console Transmission** ».

Un clic sur un des boutons permet de transmettre l'alerte au centre de secours. **L'acquittement est alors automatique mais il n'y a pas d'édition de feuille de départ ni de déclenchement des avertisseurs individuels.**

Cette fonctionnalité sert à tester le bon fonctionnement des communications CTA- Centres de Secours.

Les interventions déclenchées pour essai sont identifiables par le N° qu'elles portent : elles commencent toutes par le chiffre 9.



Quitter ou clôturer la grille d'appel

Appuyer sur la touche Echap du clavier ou cliquer sur le bouton ou sur permet à l'utilisateur de quitter ou clôturer la grille d'appel après la confirmation de cette action dans la fenêtre suivante :



Cliquer sur « oui »,

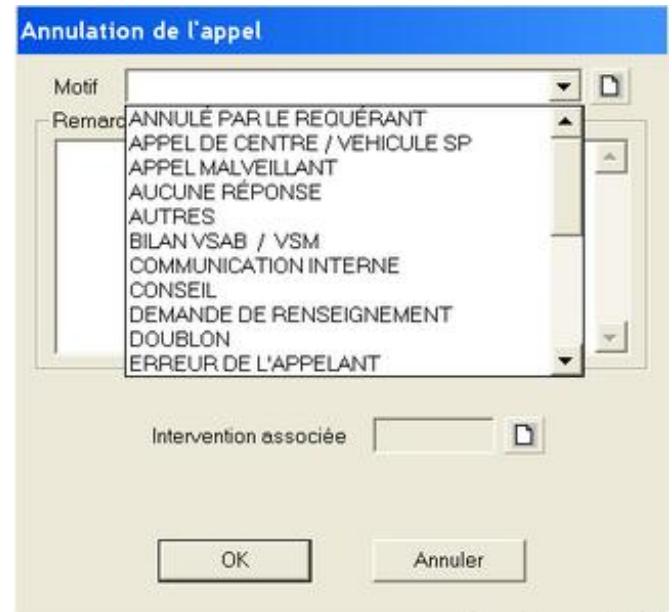
– Permet la fermeture instantanée de la grille d'appel si aucune information n'a été saisie au préalable ou si le paramètre associé (onglet General de Start) n'est pas activé;

– Génère l'ouverture d'une fenêtre « Annulation de l'appel » si des informations ont déjà été saisies (et si donc le Paramètre « Gestion du motif de l'annulation d'un appel » est activé).



- L'opérateur sélectionne alors un « **Motif** » dans le menu déroulant.

Les » Motifs de clôture et d'annulation » d'appel se définissent en cliquant sur l'icône . Il est alors possible d'ajouter, modifier voire supprimer un enregistrement.



Motifs de clôture et d'annulation

Motifs	CA	AI
ESSAI		X
GARDE MEDICALE	X	
ABSENCE DE CORRESPONDANT	X	
ERREUR 118	X	
APPEL DEJA TRAITE	X	X
PORTABLE (CLAVIER ...)	X	X
RENVOI VERS RENSEIGNEMENTS	X	X
APPEL MALVEILLANT	X	
GARDE PHARMACIE	X	
GARDE KINESITHERAPIE	X	
CONSEIL MEDICAL	X	
CONSEIL ORIENTE MED. TRAITANT	X	
CONSEIL ORIENTE URGENCES	X	
GARDE DENTAIRE	X	
ADMINISTRATIF 15	X	
CONSEIL ORIENTE PDS	X	

Utilisation:

Pour la clôture d'un appel
 Pour l'annulation d'une intervention
 Générer une affaire à la clôture

 Ajouter  Modifier  Suppr. <<  Quitter

A la fermeture d'une grille d'appel depuis STARTOPS, nécessitant la saisie d'un motif d'annulation d'appel, le système présente uniquement les motifs cochés « Pour la clôture d'un appel » dans la liste déroulante « Motif » de la fenêtre « Annulation de l'appel ».

- L'opérateur peut saisir des **remarques** dans la zone de texte associée.
- L'opérateur sélectionne, le cas échéant, une « **Intervention associée** ». En cliquant sur  , s'ouvre la fenêtre « **Recherche d'intervention** ».

Cette fenêtre liste les interventions correspondant au(x) critère(s) sélectionné(s) : **Commune, Lieu, Sinistre**. Il est possible de préciser, dans le champs « **à partir de** », **la date et l'heure** dans la recherche d'intervention. Par défaut, le champs affiche la date à H – 24H par rapport à la prise d'appel.



L'utilisateur clique sur le bouton pour lancer la recherche d'intervention.

Recherche d'intervention :

Sinistre:	ACCIDENT SUR VP (PROMPT SECOUR)
Commune:	LES ABRETS
Lieu:	LIEU-DIT BELANGER

Critères de sélection:

Commune Lieu Sinistre à partir du

Liste des interventions correspondantes aux critères

Date	Centre 1er appel	N°	Commune	Lieu	Adr.+	Sinistre
18/01/2010 13:42...	GRENOBLE	27	GRENOBLE	IMPASSE DE L' ABBAYE		ACCIDENT SUR VP (PROM...
18/01/2010 11:55...	GRENOBLE	25	GRENOBLE	IMPASSE DE L' ABBAYE		ACCIDENT SUR VP (PROM...
18/01/2010 11:42...	GRENOBLE	24	GRENOBLE	IMPASSE DE L' ABBAYE		ACCIDENT SUR VP (PROM...
18/01/2010 11:32...	GRENOBLE	23	GRENOBLE	IMPASSE DE L' ABBAYE		ACCIDENT SUR VP (PROM...

Si aucun critère de sélection n'est coché, toutes les interventions en cours (en fonction des données du champs « à partir de ») sont listées.

Ci-dessous une vue de la fenêtre « Annulation de l'appel » renseignée :

Annulation de l'appel

Motif

Remarques

Zone de saisie des remarques liées à l'annulation de l'appel, qui est liée à l'intervention N°25

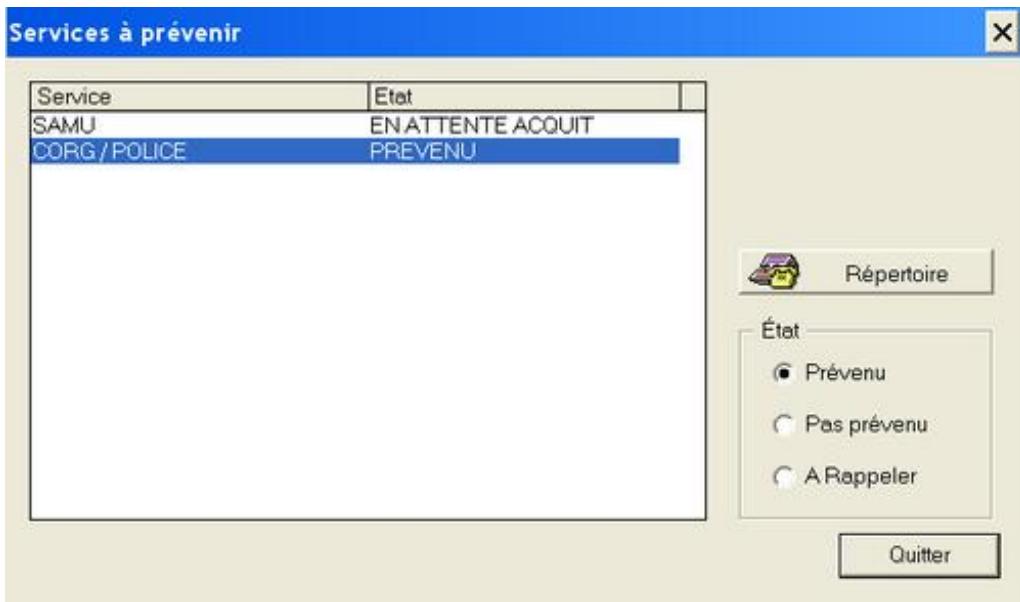
Intervention associée

La diffusion de l'alerte

Services à prévenir

Selon le type de sinistre, certains services sont à prévenir **pour Action** ou **pour Information**. Le paramétrage des services à prévenir s'effectue lors de la saisie de la fiche *Sinistre*.

Une fois l'alerte déclenchée, la liste des services à prévenir pour l'intervention en cours est présentée automatiquement à l'opérateur dans une fenêtre « *Services à prévenir* ».



Les services à prévenir pour action sont identifiables quand, dans la colonne **Etat**, est inscrit « **En attente acquit** ».

L'opérateur effectue ainsi **le suivi des appels émis auprès des services à prévenir** : appel abouti, se rend sur les lieux, etc....

Les appels et leurs aboutissements sont enregistrés dans **l'historique de l'intervention**. Un indicateur permet d'identifier également les services à rappeler (qui ne sont considérés ni comme aboutis et ni comme non aboutis.)

Il est aussi **possible d'associer l'envoi automatique de fax auprès de services pré-sélectionnés** (police, EDF-GDF, etc....).

Avertissement automatique d'un maire d'une intervention sur sa commune

Dès lors que l'administrateur de données a

- Créer un service dédié tel que « **MAIRE** » par exemple.
- Renseigner dans la fiche « **Sinistre** », onglet « *Serv. A prévenir* », le service dédié indifféremment avec le choix « *pour Information* » ou « *pour Action* ».
- Renseigner dans la fiche « **Commune** », onglet « *Répertoire* », les coordonnées du ou des personnes à prévenir pour ce service dédié.
- Renseigner dans la fiche « **Annuaire opérationnel** », pour chacune de ces personnes, le ou les vecteurs pour les avertir automatiquement parmi le courrie, le FAX, le SMS.

A l'envoi de l'alerte depuis la grille d'appel :

1) le système recherche la ou les personnes à prévenir issues des répertoires des fiches « *Commune* », « *Lieu* », « *E.R.* », « *Sinistre* » et « *Consignes* »,

2) que le service concerné soit ou non configuré en tant que console partenaire (option constructeur),

3) le système recherche parmi ces personnes toutes celles qui sont à avertir **par courriel** (adresses électroniques avec la case « **Avertissement automatique sur service à prévenir** » cochée).

- *le cas échéant, un courriel indépendant pour chaque personne trouvée, contenant la feuille de route de l'intervention, est transmis au serveur de courriel.*

4) le système recherche parmi ces personnes toutes celles qui sont à avertir **par FAX** (téléphone de type FAX avec la case « **Avertissement automatique sur service à prévenir** » cochée).

- *le cas échéant, un FAX avec le même contenu que pour l'avertissement par courriel est transmis au serveur de FAX.*

5) le système recherche parmi ces personnes toutes celles qui sont à avertir **par SMS** (téléphone de type MOBILE avec la case « **Avertissement automatique sur service à prévenir** » cochée).

- *le cas échéant, un SMS pour chaque personne trouvée est transmis au module SMS.*
- *le contenu de ce message est formaté de la manière suivante :*

« TYPEENVOI HORODATAGE NUMEROINTER NATURE COMMUNE LIEU » où TYPEENVOI peut prendre pour valeur soit « POUR ACTION » soit « POUR INFORMATION ».

L'avertissement automatique

- **par courriel** est soumis à l'activation de l'option constructeur « **Gestion des adresses électroniques** »
- **par FAX**, nécessite que le SDIS soit équipé d'un serveur Fax, avec nom du serveur FAX renseigné dans la rubrique « **Gestion FAX** » de l'onglet « **Système 1** » des paramètres de STARTOPS).
- **par SMS** est soumis à l'activation de l'option constructeur « **Déclenchement par SMS** ».

Engagement de spécialistes

Selon le type de sinistre, l'engagement des spécialistes pour traiter l'intervention est parfois nécessaire. Le paramétrage des spécialistes à prévenir selon la nature du sinistre s'effectue dans la fiche *Sinistre*.

Une fois l'alerte déclenchée, deux types de fenêtres peuvent s'afficher :

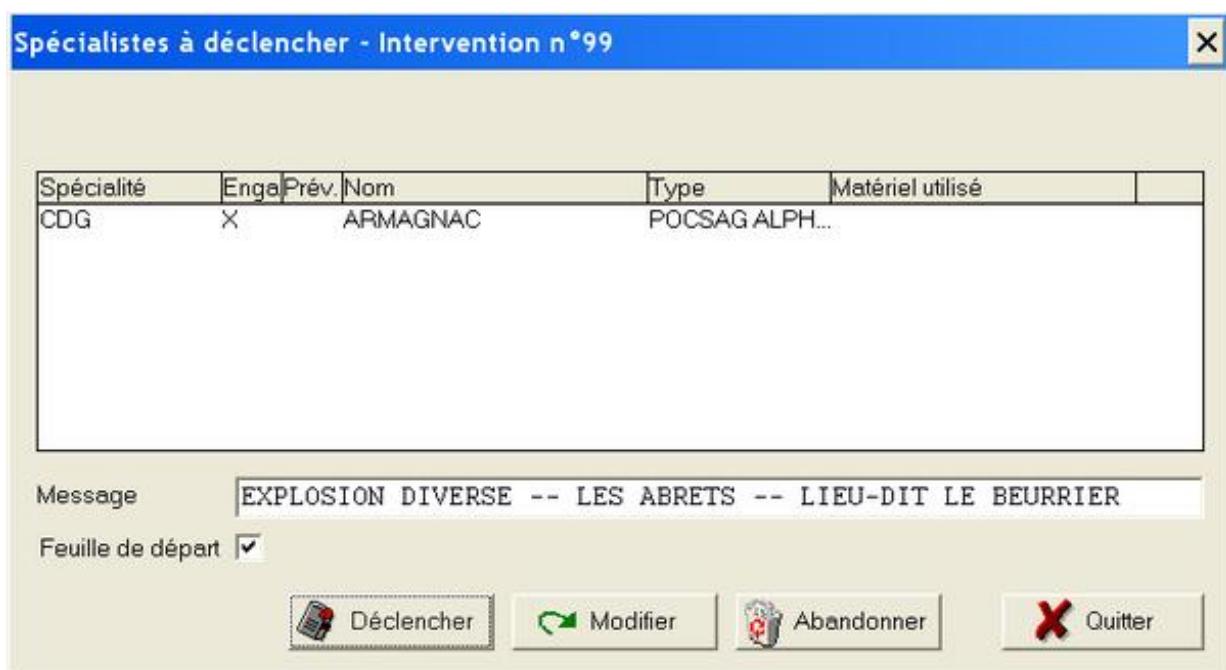
- Le fenêtre « **Personnels ayant la spécialité demandée et spécialistes déjà engagés sur l'intervention** » affiche la spécialité, le nom et prénom du personnel, et, dans la colonne Matériel, sa fonction occupée sur l'engin alerté du centre traitant l'intervention.

Comme son nom l'indique, cette fenêtre précise que, dans la proposition de départ, un personnel du centre possédant la spécialité nécessaire au traitement du sinistre a été retenu par le système et fait donc déjà partie de l'équipage de l'engin.

L'opérateur peut valider le choix proposé par le logiciel en cliquant sur le bouton Valider ou, s'il décoche la case devant la spécialité, choisir un autre spécialiste (voir plus bas) à déclencher pour cette intervention.



- La fenêtre « **Spécialistes à déclencher – Intervention N°** » précise la spécialité, le nom du personnel et son état (Engagé, Prévenu), son type de récepteur et, le cas échéant, le matériel utilisé.
 - Le champ **Message** reprend de manière concise la nature et la localisation (commune, lieu) du sinistre. C'est le message tel qu'il apparaîtra sur le récepteur du personnel alerté.
 - La case **Feuille de départ** permet l'impression automatique de la feuille de route du spécialiste si ce dernier utilise un matériel d'un centre.



- Le bouton permet de déclencher le spécialiste sélectionné.
- Le bouton permet d'accéder à fenêtre de « **Recherche de spécialistes** ». En en-tête apparaît la recherche initiale et la spécialité recherchée. La fenêtre est composée de 3 parties :



Recherche de spécialistes - Intervention n° 101

Recherche initiale : <input type="text" value="CDC [PREV]"/>	Spécialité(s) recherchée(s) : <input type="text" value="CDG"/>																																																																																				
1. Filtres de recherche Spécialités: <input type="checkbox"/> CDC <input checked="" type="checkbox"/> CDG <input type="checkbox"/> CDG FDF <input type="checkbox"/> CDS <input type="checkbox"/> CS SDE <input type="checkbox"/> CT CYNO <input type="checkbox"/> CT FDF <input type="checkbox"/> CT IMP <input type="checkbox"/> CT ISS (SPELEO) <input type="checkbox"/> CT PLG <input type="checkbox"/> CT RAD <input type="checkbox"/> CT RCH <input type="checkbox"/> CT SDE <input type="checkbox"/> CT SMO <input type="checkbox"/> CU CYNO <input type="checkbox"/> CU DIH <input type="checkbox"/> CU RAD																																																																																					
2. Choix des spécialistes à déclencher <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Spécialité</th> <th>Etat</th> <th>Affectation</th> <th>Enga.</th> <th>Prév.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>CREQUIS T.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CAMPAYO P.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>PASCAL C.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CARRARA M.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>TAMBUZZO V.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>MORESTIN-CADET P.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>ATTAVAY B.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>RUIZA</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>CORMONS P.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>ROLLAND B.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>PUGLISI G.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>GONZALES D.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr><td>ORTOLINI T.</td><td>CDG</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table> Type d'action <input checked="" type="radio"/> Engager <input type="radio"/> Prévenir		Nom	Spécialité	Etat	Affectation	Enga.	Prév.	CREQUIS T.	CDG			X		CAMPAYO P.	CDG			X		PASCAL C.	CDG			X		CARRARA M.	CDG			X		TAMBUZZO V.	CDG			X		MORESTIN-CADET P.	CDG			X		ATTAVAY B.	CDG			X		RUIZA	CDG			X		CORMONS P.	CDG			X		ROLLAND B.	CDG			X		PUGLISI G.	CDG			X		GONZALES D.	CDG			X		ORTOLINI T.	CDG			X	
Nom	Spécialité	Etat	Affectation	Enga.	Prév.																																																																																
CREQUIS T.	CDG			X																																																																																	
CAMPAYO P.	CDG			X																																																																																	
PASCAL C.	CDG			X																																																																																	
CARRARA M.	CDG			X																																																																																	
TAMBUZZO V.	CDG			X																																																																																	
MORESTIN-CADET P.	CDG			X																																																																																	
ATTAVAY B.	CDG			X																																																																																	
RUIZA	CDG			X																																																																																	
CORMONS P.	CDG			X																																																																																	
ROLLAND B.	CDG			X																																																																																	
PUGLISI G.	CDG			X																																																																																	
GONZALES D.	CDG			X																																																																																	
ORTOLINI T.	CDG			X																																																																																	
3. Spécialistes qui seront déclenchés <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Spécialité</th> <th>Numéro</th> <th>Type</th> <th>Nature</th> <th>Point d'émission</th> <th>Enga.</th> <th>Prév.</th> <th>Mat. / Groupe</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>PASCAL C.</td><td>CDG</td><td>047634...</td><td>TEL</td><td>TRAVAIL PE...</td><td>Centre:</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Message <input type="text" value="EXPLOSION DIVERSE -- LES ABRETS -- RUE BAYARD"/> Feuille de départ <input checked="" type="checkbox"/>		Nom	Spécialité	Numéro	Type	Nature	Point d'émission	Enga.	Prév.	Mat. / Groupe	PASCAL C.	CDG	047634...	TEL	TRAVAIL PE...	Centre:	X																																																																				
Nom	Spécialité	Numéro	Type	Nature	Point d'émission	Enga.	Prév.	Mat. / Groupe																																																																													
PASCAL C.	CDG	047634...	TEL	TRAVAIL PE...	Centre:	X																																																																															

• 1 : Filtres de recherche

L'opérateur sélectionne dans les filtres de recherche la ou les spécialités recherchée(s) pour l'intervention. Des cases à cocher permettent de modifier l'affichage du cadre « **Choix des spécialistes à déclencher** » :

- **Hors planning** : affiche les spécialistes disponibles couvrant cette commune hors planning.
- **Autres secteurs** : affiche les spécialistes disponibles ne couvrant pas cette commune.

Le fait de cocher ce filtre dégrise la liste déroulante située plus bas « Secteurs » :

- **En intervention** : affiche les spécialistes en intervention.
- **Indisponibles** : affiche les spécialistes indisponibles.
- **2 : Choix des spécialistes à déclencher avec le type d'action à sélectionner (Engager, Prévenir).**

Ce cadre affiche les informations suivantes : le nom du spécialiste, son état, son affectation...

L'opérateur sélectionne un personnel, choisit le type d'action (Engager, prévenir) puis clique sur le bouton Ajouter. Cette action a pour effet d'afficher dans le cadre 3 le personnel à déclencher.

- **3 : Spécialistes qui seront déclenchés**

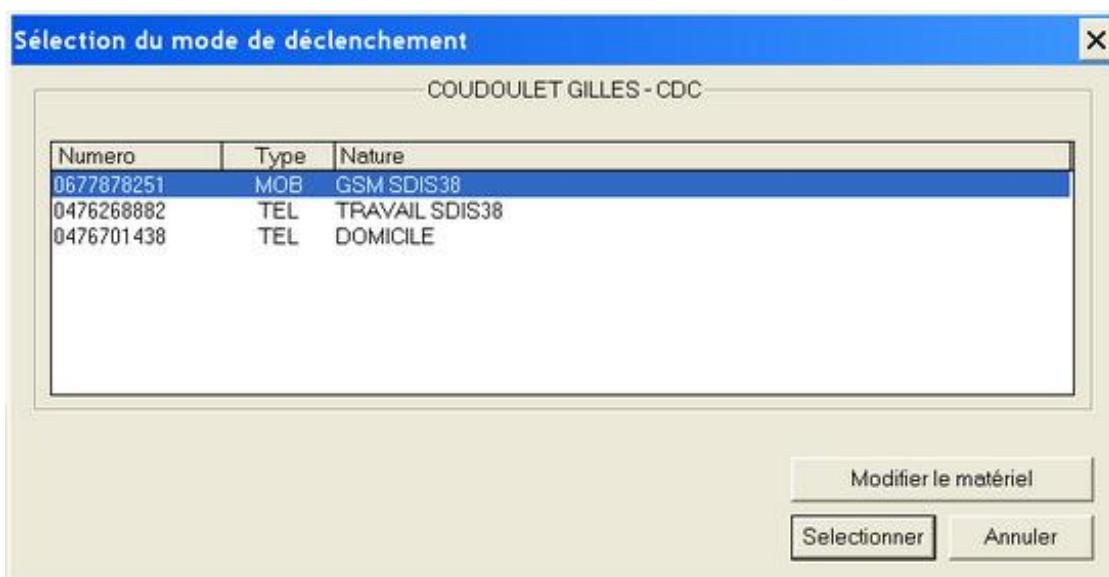
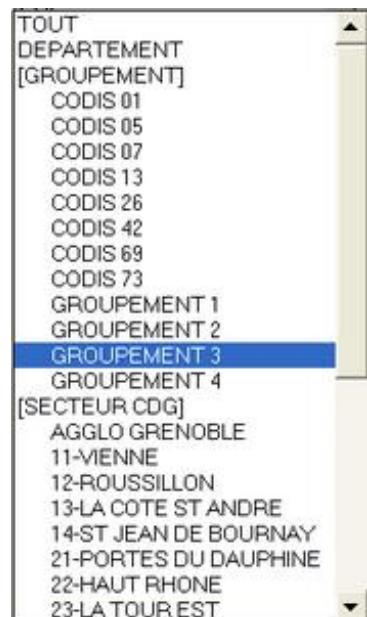
Ce cadre récapitule les informations des spécialistes qui seront déclenchés : nom, spécialité, numéro de téléphone, point d'émission...

Enfin,

- le champ **Message** reprend de manière concise la nature et la localisation (commune, lieu) du sinistre. C'est le message tel qu'il apparaîtra sur le récepteur du personnel alerté.
- La case **Feuille de départ** permet l'impression automatique de la feuille de route du spécialiste si ce dernier utilise un matériel d'un centre.

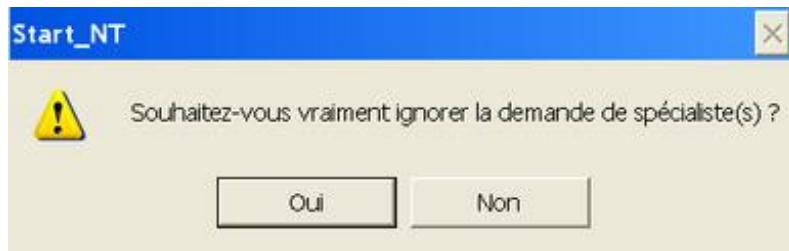
Un double clic sur la ligne d'un spécialiste affiche la fenêtre « *Sélection du mode de déclenchement* ».

Si le personnel est engagé, le bouton « *Modifier le matériel* » apparaît dans la fenêtre sinon (si le personne est juste prévenue) ce bouton n'apparaît pas).



Un clic sur le bouton « **Modifier le matériel** » génère l'ouverture d'une fenêtre « **Sélection du matériel du spécialiste** ».

- Le bouton permet d'ignorer la demande de spécialiste. Une fenêtre avec un message de confirmation apparaît.



- Le bouton permet de fermer la fenêtre « **Spécialiste à déclencher** ».



Chaîne de commandement

Si la proposition de départ répond aux **Critères d'engagement des chaînes de commandement** (définie dans la fiche *Chaîne de commandement*), alors la fenêtre suivante s'affiche :



Dans cet exemple, elle indique qu'il faut prévenir un CDG.

L'opérateur doit alors déclencher le spécialiste par le biais de la fenêtre « **Spécialiste à déclencher** » ou par la fenêtre « **Recherche de spécialiste** ».